

**OBJECTIVATION DES BESOINS EN STRUCTURES
D'ACCUEIL FLEXIBLES DE LA PETITE ENFANCE EN
PROVINCE DE LIEGE**

Enquête menée par le CSEF de Liège

**Auteurs du rapport :
Isabelle Burnotte (CSEF de Liège)
Sophie Marchand (CSEF de Liège)**

Septembre 2008

Table des matières

I. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMARCHE

II. LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

1. Evolution démographique

- 1.1. La population totale
- 1.2. La population âgée de 0 à 4 ans
- 1.3. La natalité
- 1.4. Evolution de la population féminine en âge de procréer

2. Les places d'accueil de la petite enfance

- 2.1. En Communauté française
- 2.2. En Province de Liège

III. L'ENQUETE

1. Méthodologie de l'enquête

- 1.1. Collaboration établie
- 1.2. Définition du champ de l'enquête
- 1.3. Contenu de l'enquête
- 1.4. Questionnaire, méthodologie et timing de l'enquête
- 1.5. Limites de l'enquête
 - 1.5.1. Liées aux milieux d'accueil
 - 1.5.2. Liées aux salariés
 - 1.5.3. Liées aux demandeurs d'emploi en formation
 - 1.5.4. L'enquête vise un échantillon restreint de personnes
 - 1.5.5. L'enquête prend peu en compte l'avis des salariés et des demandeurs d'emploi de sexe masculin
- 1.6. Taux de réponse
 - 1.6.1. Les milieux d'accueil
 - 1.6.2. Les salariés provenant d'entreprises du commerce de détail et des activités de santé et d'action sociale de plus de 50 personnes
 - 1.6.3. Les demandeurs d'emploi en formation en lien avec des métiers à horaires flexibles

2. Analyse des données recueillies auprès des milieux d'accueil

- 2.1. Profil des milieux d'accueil
- 2.2. Profil des places d'accueil

- 2.3. L'ampleur de la demande
- 2.4. Perspectives d'évolution
- 2.5. Conclusions de l'enquête auprès des milieux d'accueil
- 3. Analyse des données recueillies auprès des salariés**
 - 3.1. Profil des entreprises répondantes
 - 3.2. Profil des salariés répondants
 - 3.3. Besoins en matière d'accueil
 - 3.4. Conclusions de l'enquête
- 4. Analyse des données recueillies auprès des demandeurs d'emploi**
 - 4.1. Profil des opérateurs de formation
 - 4.2. Profil des demandeurs d'emploi en formation
 - 4.3. Besoins en matière d'accueil
 - 4.4. Conclusions de l'enquête

IV. CONCLUSIONS GENERALES DE L'ETUDE

ANNEXES

Annexe 1 : Différents indicateurs socioéconomiques répartis par commune de la Province de Liège

Annexe 2 : Cartographie des milieux d'accueil

Annexe 3 : Questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête

Annexe 3.1. Questionnaire auprès des milieux d'accueil

Annexe 3.2. Questionnaire auprès des salariés à horaires flexibles

Annexe 3.3. Questionnaire auprès de demandeurs d'emploi en formation pour des métiers à horaires flexibles

I. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMARCHE

La demande du Cabinet du Ministre Marcourt consiste à objectiver les besoins d'accueil à horaires flexibles de la petite enfance en Province de Liège, en prêtant une attention particulière au contexte socioéconomique. L'objectif est d'identifier des milieux d'accueil existants ayant la possibilité d'augmenter leur capacité d'accueil (en terme d'horaire ou d'espace supplémentaire) via l'octroi de nouveaux postes APE.

Cette étude devrait également permettre de déterminer les besoins et difficultés rencontrés par les demandeurs d'emploi en formation et les travailleurs salariés à horaires flexibles en terme d'accueil de la petite enfance afin d'adapter au mieux l'offre d'accueil. L'impact poursuivi vise l'insertion socioprofessionnelle des femmes, avec une attention particulière pour les personnes peu qualifiées.

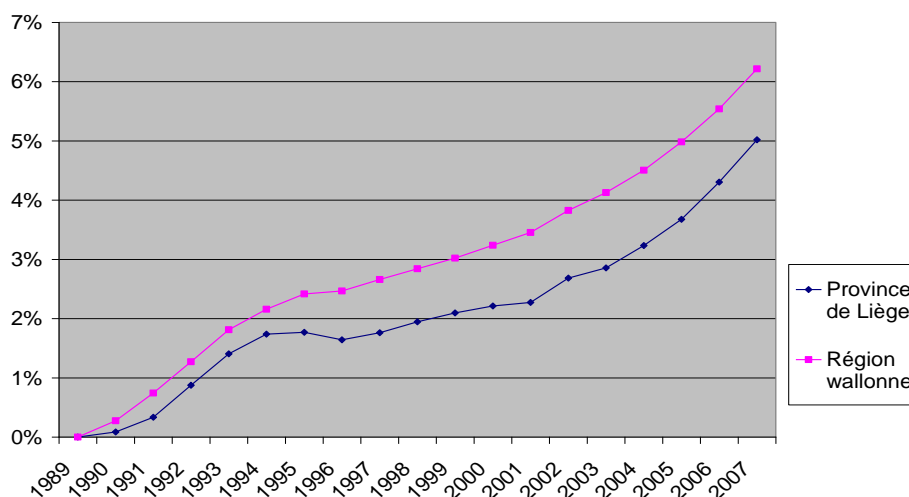
Dans ce contexte, le recours à une enquête est la méthode d'objectivation la plus pertinente. Le recueil et l'analyse de diverses statistiques peuvent également nous éclairer quant à la situation et aux besoins des communes de la Province de Liège en terme d'accueil de la petite enfance.

II. LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

1. Evolution démographique

1.1. La population totale

Graphique 1 : Evolution relative de la population en Province de Liège et en Région wallonne



Source : IWEPS

Entre 1989 et 2007, la population de la Province de Liège a augmenté de 5%, soit 50.050 personnes en plus. Cette augmentation comprend, outre l'écart entre les naissances et les décès, notamment l'arrivée de nouveaux résidents dans la Province.

Cependant, des différences se creusent entre arrondissements de la Province. La population de l'arrondissement de Liège a seulement augmenté de 1 % sur cette période alors que ceux de Huy, Verviers et Waremme ont augmenté d'au moins 9%.

La Province de Liège (+5%) connaît cependant une croissance moins rapide de sa population que la Région wallonne (+6%).

1.2. La population âgée de 0 à 4 ans

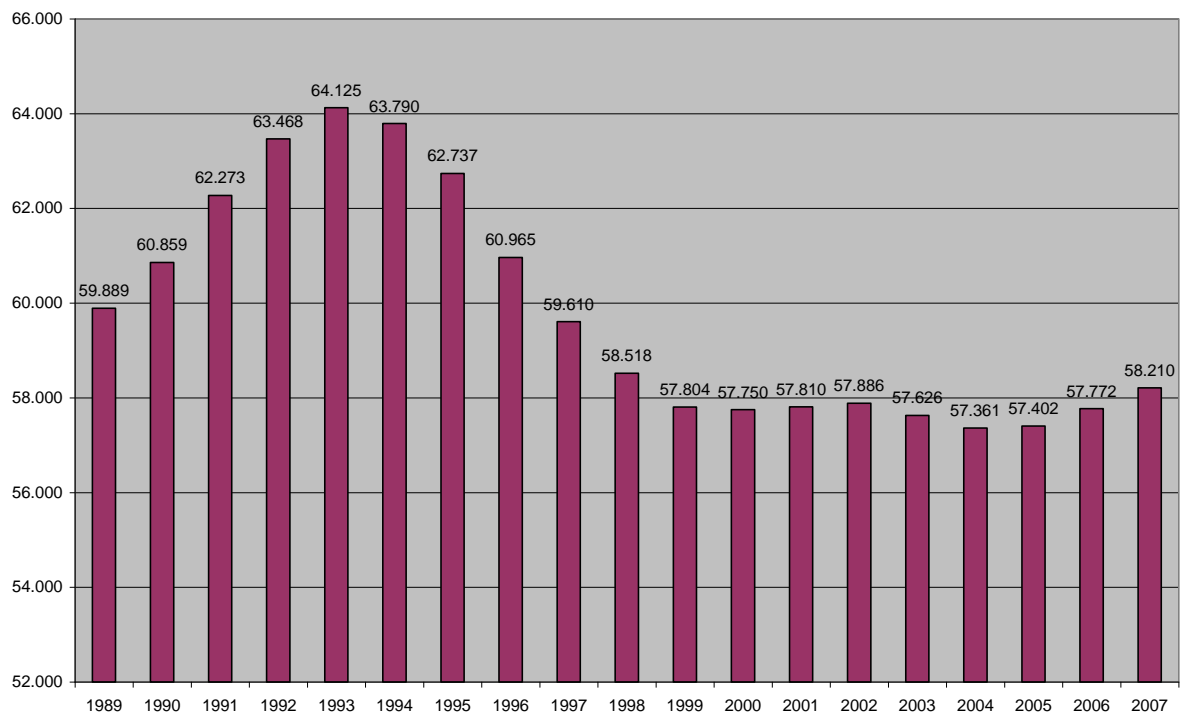
Le graphique suivant nous offre une vision plus précise de la population concernée par cette étude¹.

Entre 1989 et 2007, la population âgée de 0 à 4 ans en Province de Liège a diminué de 1.679, soit de 3%. La situation varie fortement d'un arrondissement

¹ La classe d'âge considérée sur les graphiques va de 0 à 4 ans et est donc un peu plus large que celle considérée par l'étude. Cela pourrait induire une légère imprécision quant au rythme d'évolution de la population. Nous estimons cependant que ce biais est marginal.

à l'autre : alors que les arrondissements de Verviers et de Liège ont subi une diminution de plus de 5%, ceux de Huy et de Waremme ont connu une augmentation de respectivement 7% et 15%.

Graphique 2 : Evolution absolue de la population âgée de 0 à 4 ans en Province de Liège



Source : Ecodata (INS)

En Région wallonne, la diminution de la population de 0 à 4 ans est de 1%. Elle est donc moins marquée qu'en Province de Liège.

Vu que l'évolution de la population totale en Province de Liège est positive entre 1989 et 2007, il apparaît que la tranche d'âge de 0 à 4 ans occupe une part moins importante dans la population totale en 2007 qu'en 1989.

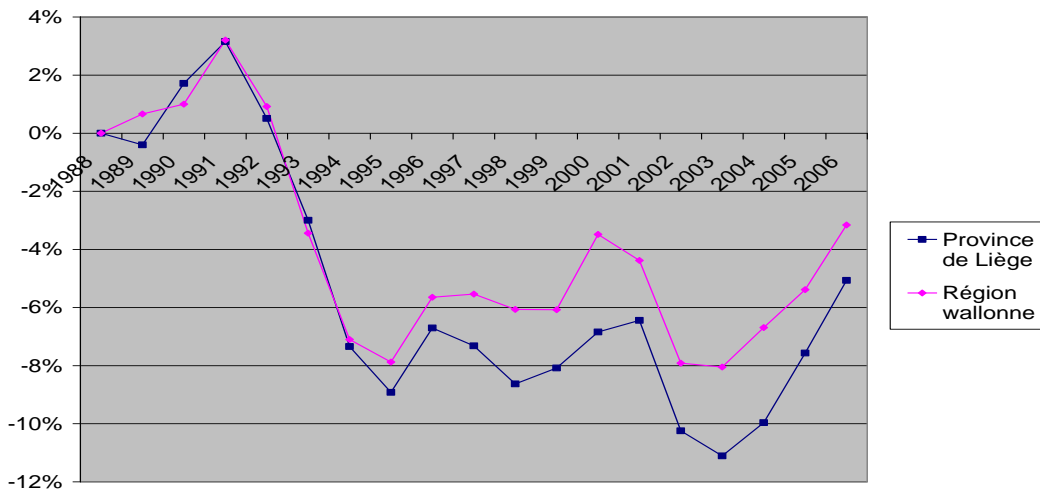
1.3. La natalité

Le nombre de naissances en Province de Liège a diminué de 630 entre 1988 et 2006, ce qui équivaut à une baisse de 5%. Entre ces deux années, la Province a cependant connu plusieurs périodes consécutives de hausse et de baisse.

La Région wallonne a suivi la même courbe, mais avec une diminution moins prononcée (-3%).

Même si la Province de Liège connaît un taux de natalité négatif, la population dans cette même Province continue à augmenter. Cette augmentation est donc davantage due à l'arrivée de nouveaux habitants dans ses communes.

Graphique 3 : Evolution relative du nombre de naissances en Province de Liège et en Région wallonne



Source : Ecodata (INS)

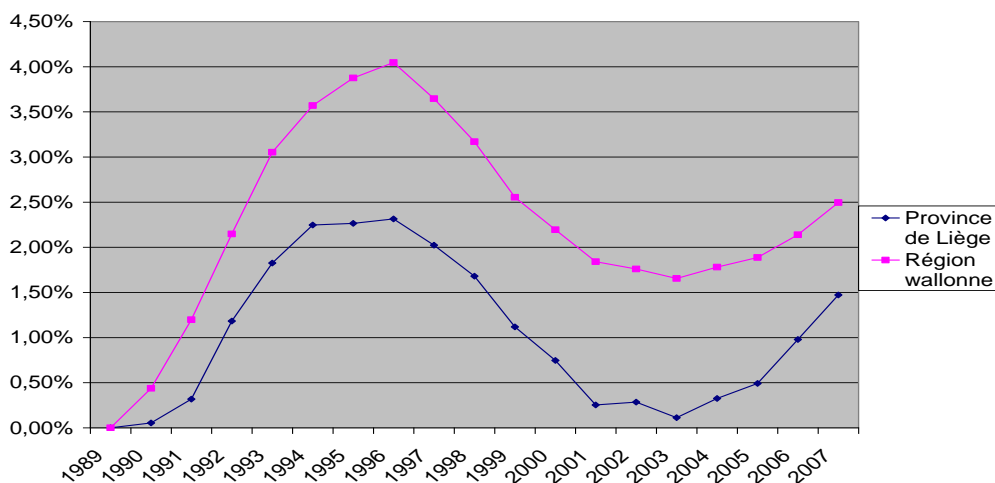
1.4. Evolution de la population féminine en âge de procréer

Sur la période de 1989 à 2007, le nombre de femmes en âge de procréer² a augmenté en Province de Liège de 3.545, soit un peu moins de 2%.

Cette augmentation est particulièrement marquée pour l'arrondissement de Waremme (+17%) et de Huy (+10%). L'arrondissement de Liège a par contre subi une diminution de 4%.

Sur la même période, la Région wallonne a connu une croissance légèrement plus importante qu'en Province de Liège (+1%).

Graphique 4 : Evolution des femmes en âge de procréer en Province de Liège et en Région wallonne



² Selon une convention internationale, la population féminine en âge de procréer est formée de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans.

Source : Ecodata (INS)

2. Les places d'accueil de la petite enfance

2.1. En Communauté française

Au 31 décembre 2006, le territoire de la Communauté française compte 31.303 places en milieu d'accueil, hors haltes-garderies. Parmi ces places, 19% se situent en Province de Liège.

Un indicateur d'analyse primordial des milieux d'accueil est le **taux de couverture**³. Les provinces les mieux couvertes en 2006 sont celles du Brabant Wallon (38%) et du Luxembourg (31%). Quant aux moins couvertes, ce sont les provinces du Hainaut (21%) et de Liège (22%). Pour interpréter ces chiffres, il faut garder à l'esprit les facteurs influençant le taux de couverture : taux d'activité féminin, mobilité géographique, dynamique de l'initiative locale en matière de petite enfance, ...

Tableau 1 : Nombre de places et taux de couverture au 31/12/06

SUBREGIONS	NOMBRE DE PLACES			TAUX DE COUVERTURE			NAISSANCES 2005 (bxl à 90%)
	Sub-ventionnées par l'ONE	Non sub-ventionnées par l'ONE	Total	Sub-ventionnées par l'ONE et assimilé	Non sub-ventionnées par l'ONE	Total (sur base des naissances 2006)	
BXL-Capitale	5.792	2.065	7.857	17%	6%	22%	13.943
B. Wallon	2.536	1.309	3.845	26%	13%	38%	3.956
Hainaut	6.226	1.545	7.771	17%	4%	21%	14.665
Liège	4.347	1.710	6.057	16%	6%	22%	10.800
Luxembourg	1.654	868	2.522	21%	11%	31%	3.229
Namur	2.470	781	3.251	19%	6%	24%	5.263
TOTAL C.fr.	23.025	8.278	31.303	18%	6%	23%	51.856

Source : ONE - Rapport d'activités 2006

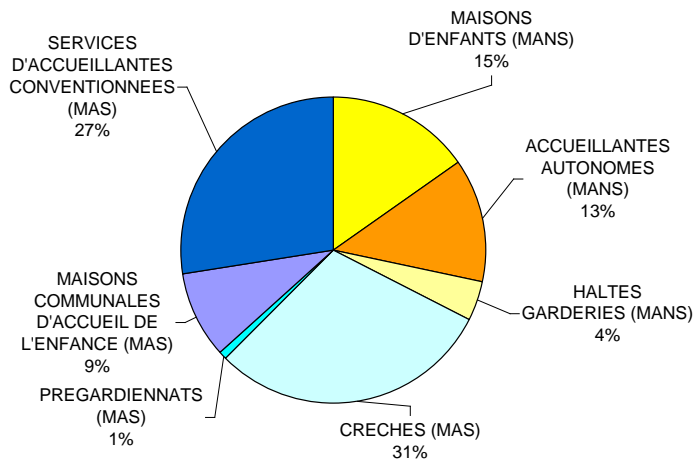
2.2. En Province de Liège

Selon les estimations de la programmation ONE 2007-2008, la Province de Liège compte 6.325 places d'accueil. 75% de ces places sont subventionnées par l'ONE. Les Milieux d'Accueil Subventionnés (MAS) sont : les crèches, les maisons communales d'accueil de l'enfance, les préguardiennats et les accueillantes conventionnées. Quant aux Milieux d'Accueil Non Subventionnés (MANS), ce sont : les maisons d'enfants, les accueillantes autonomes, les haltes-garderies, ...

Les crèches représentent 31% des places d'accueil et les services d'accueillantes conventionnées 27%. A eux deux, ils offrent plus de la moitié des places en milieu d'accueil.

³ Le taux de couverture en Communauté française est le rapport entre le nombre de places d'accueil et le nombre de naissances selon les données les plus récentes de l'INS * 2,5.

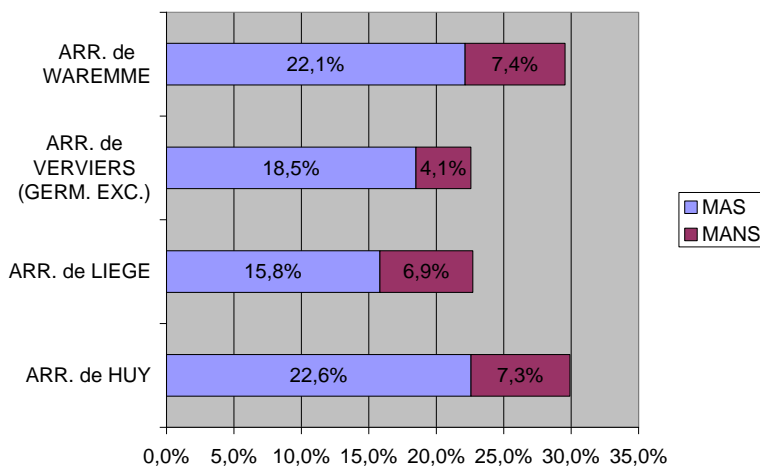
Graphique 5 : Répartition des places par structure d'accueil



Source : ONE (programmation 2007-2008)

Quant aux taux de couverture, ceux des arrondissements de Huy et de Waremme (respectivement 29,9% et 29,5%) sont plus élevés que ceux de Verviers et de Liège (respectivement 22,6% et 22,7%). Cette différence peut notamment s'expliquer par le taux de croissance positif de la population âgée de 0 à 4 ans dans les deux premiers arrondissements alors que celui dans les arrondissements de Liège et de Verviers est négatif.

Graphique 6 : Taux de couverture en province de Liège



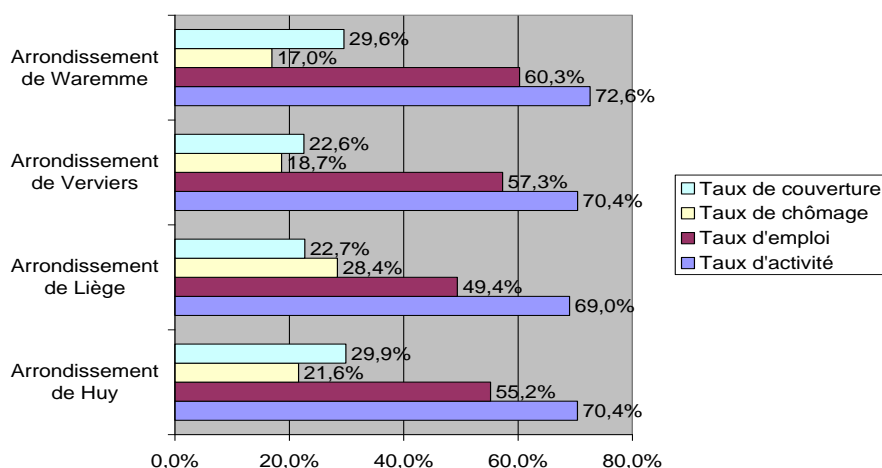
Source : ONE (programmation 2007-2008)

Il est intéressant de comparer ces taux avec des données socioéconomiques.

Le graphique 7 compare les taux de chômage, d'emploi et d'activité avec le taux de couverture pour la population féminine en âge de procréer. Parmi les 4

arrondissements, il apparaît que l'arrondissement de Waremme connaît la situation socioéconomique la plus favorable. Son taux de couverture est d'ailleurs supérieur aux arrondissements de Liège et de Verviers. C'est l'arrondissement de Liège qui présente des indicateurs socioéconomiques les moins favorables ainsi qu'un taux de couverture relativement faible.

Graphique 7 : Différents taux par arrondissement de la Province de Liège pour la population féminine âgée de 15 à 49 ans⁴



Source : IWEPS (2004), ONE (programmation 2007-2008)

Il est à noter que les taux de couverture ainsi que les indicateurs socioéconomiques varient également fortement entre communes.

Outre ces indicateurs, deux autres s'avèrent également utiles dans le cadre de notre analyse : un relatif à l'instruction féminine et un autre relatif au revenu (voir tableau en annexe 1).

Afin de mieux visualiser ce type de données, nous avons réalisé 5 cartes (voir annexe 2).

La carte relative au taux de couverture montre que 4 communes de la Province de Liège présentent un taux relativement élevé : Donceel (61,8%), Braives (55,1%), Nandrin (51,7%) et Spa (45,2%).

11 autres communes de la Province de Liège présentent un taux de couverture relativement faible :

- Pour l'arrondissement de Huy : Modave (4,7%), Burdinne (8,6%), Engis (15%) ;
- Pour l'arrondissement de Liège : Flémalle (11,2%), Comblain-au-Pont (13,3%), Trooz (13,8%) ;

⁴ Pour rappel, le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler. Quant au taux d'emploi, il compare la population active occupée à la population en âge de travailler.

- Pour l'arrondissement de Verviers : Stoumont (8,3%), Jalhay (11,2%), Dison (11,4%), Waimes (14,5%) ;
- Pour l'arrondissement de Waremme : Wasseige (8,2%).

La carte couplant le taux de couverture à la capacité d'accueil montre l'importance du taux de couverture. En effet, une commune comme Liège présente une capacité d'accueil élevée comparativement aux autres communes, pouvant être expliquée par sa population de 0 à 2,5 ans relativement importante. Par contre, son taux de couverture est relativement faible.

La carte relative au taux de couverture et à la capacité d'accueil répartie par milieu subventionné et non subventionné montre que certaines communes comportent davantage de places d'accueil subventionnées que d'autres. Cette situation a un impact sur le coût supporté par les parents, tant en terme de montant à payer que de déductibilité fiscale. La plupart des milieux d'accueil disposent d'une plus grande proportion de places d'accueil subventionnées. 11 communes disposent d'une majorité de places d'accueil non subventionnées : Sprimont, Trois-ponts, Juprelle, Fexhe-le-haut-clocher, Lincet, Dalhem, Saint-Georges-sur-Meuse, Limbourg, Chaudfontaine, Engis et Oupeye.

En ce qui concerne la carte du taux de couverture en lien avec le taux d'emploi pour les femmes en âge de procréer, elle indique que la zone comprenant Liège et les communes environnantes (Seraing, Flémalle, Grâce-Hollogne, Herstal, ...) a un taux d'emploi relativement faible compris entre 42 et 50%. Cela peut expliquer en partie le taux de couverture bas de certaines de ces communes : Flémalle (11,2%), Engis (15%), Seraing (15,9%) et Saint-Nicolas (16%). Il est cependant important de ne pas précariser davantage ces populations. Offrir davantage de services d'accueil d'enfants à ces communes pourraient contribuer à inverser la tendance.

III. L'ENQUETE

1. Méthodologie de l'enquête

1.1. Collaboration établie

Une collaboration a été établie avec plusieurs organismes en lien avec la thématique étudiée. Etaient représentés dans le groupe de travail et/ou le comité d'accompagnement : l'ONE, le Centre coordonné de l'enfance de Châtelet, le Service de l'Egalité des chances de la Province de Liège et la Région wallonne. Ces collaborations ont permis de bénéficier de l'expertise de ces services lors de la mise en place et de l'analyse de l'enquête.

Ce groupe de travail s'est réuni le 19 mars 2008 afin de déterminer la méthodologie du projet. D'autres réunions ont eu lieu par la suite afin d'en finaliser la mise en place.

Des représentants des syndicats et du FOREM ont également été intégrés à ce groupe de travail.

Les différentes propositions ressortant du groupe de travail ont ensuite été soumises pour avis aux membres du CSEF de Liège.

1.2. Définition du champ de l'enquête

3 types de public se situant en Province de Liège sont ciblés par l'enquête afin de couvrir tant les possibilités que les besoins d'accueil supplémentaires.

Ces publics sont :

- les milieux d'accueil de la petite enfance :
Dans la base de données transmise par l'ONE, 196 milieux d'accueil sont dénombrés. En ce qui concerne les accueillantes d'enfants conventionnées, elles sont regroupées en services. Pour cause de courts délais, les accueillantes d'enfants autonomes n'ont pas été recensées dans la base de données. En effet, elles sont au nombre de 219 pour la Province de Liège et ne sont pas regroupées en services. Elles représentent 54% des milieux d'accueil, mais 13% seulement du nombre de places au total.
- un échantillon de salariés peu qualifiés à horaires flexibles provenant d'entreprises du commerce de détail et des activités de santé et d'action sociale de plus de 50 personnes : Par manque de temps, seuls deux secteurs d'activités ont été visés dans un premier temps : un dans le secteur marchand et un dans le non marchand (exclusivement les activités hospitalières et les activités d'action sociale avec hébergement). Ces deux secteurs conviennent particulièrement à cette enquête car ils comprennent une proportion importante de métiers à horaires flexibles et à concentration féminine. Les

hommes travaillant dans ces métiers n'ont cependant pas été exclus de l'enquête.

Afin de sensibiliser au mieux les entreprises, les délégués syndicaux constituent le relais auprès des salariés. Pour cette raison, l'échantillon d'entreprises a été constitué en collaboration avec les représentations syndicales (CNE et SETCA).

Tableau 2 : Constitution de l'échantillon d'entreprises

CODE NACE⁵	Nb d'entreprises de plus de 50 personnes en Province de Liège	Nb d'entreprises auxquelles le questionnaire a été envoyé	Part des entreprises sondées	Nb de travailleurs	% de femmes
52. Commerce de détail à l'exclusion du commerce de véhicules automobiles et motocycles	41	13	32%	4.950	65%
85.11. Activités hospitalières	29	15	52%	19.037	79%
85.31. Activités d'action sociale avec hébergement	58	14	24%	5.732	87%
Total	124	42	34%	24999	78%

- un échantillon de demandeurs d'emploi peu qualifiés en formation en lien avec des métiers à horaires flexibles (auxiliaire gériatrique, métiers de l'HORECA, ...) :

Les organismes visés sont ceux accueillant des personnes de 18 à 45 ans, formant à des métiers à horaires flexibles à forte concentration féminine, et permettant un accès direct à l'emploi en fin de formation. Les hommes en formation pour ces métiers n'ont cependant pas été exclus de l'enquête.

Parmi les 39 opérateurs de formation identifiés dans la base de données, 30 ont été sélectionnés suivant une répartition pondérée de la situation géographique, du type d'opérateurs, du domaine de formation et du nombre de formations organisées.

La MIREL a également collaboré à cette enquête en faisant compléter le questionnaire aux demandeurs d'emploi concernés qu'elle rencontrait.

Au regard de l'ampleur de la thématique, nous sommes conscients de la limite du travail. Vu le délai rapide dans lequel le projet a été réalisé, une

⁵Le Code NACE est la nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne.

enquête succincte a été effectuée. En fonction de l'intérêt et des moyens disponibles, une étude approfondie pourrait être réalisée à moyen terme.

Quelques précisions :

Par « **horaires flexibles** », nous entendons tout horaire se situant avant 7h00 et/ou après 18h00 (selon la définition du Fonds d'Equipements et de Services Collectifs (FESC)). Les prestations de week-end sont également considérées comme étant à horaires flexibles.

En terme **d'accueil de la « petite enfance »**, c'est exclusivement l'accueil des enfants de 0 à 3 ans qui est ciblé dans le cadre de cette étude.

En ce qui concerne le concept « **peu qualifié** », il est défini dans ce projet sur base du niveau d'études. Les salariés peu qualifiés sont ceux exerçant un métier ne nécessitant pas le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS). Par rapport aux demandeurs d'emploi en formation, les peu qualifiés sont ceux ne disposant pas du CESS. Il s'agit du public proche du Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnel (DIISP).

Pour l'enquête auprès des salariés et des demandeurs d'emploi, les personnes ayant des enfants de 0 à 3 ans sont particulièrement visées.

1.3. Contenu de l'enquête

L'enquête auprès des milieux d'accueil de la petite enfance vise à estimer les caractéristiques des places d'accueil et l'ampleur des demandes, ainsi qu'à évaluer les possibilités d'horaires plus flexibles ou de places d'accueil supplémentaires.

Quant à l'enquête auprès des travailleurs et des demandeurs d'emploi en formation, elle a pour objectif d'obtenir des données qualitatives quant aux besoins et difficultés de ces deux publics en terme d'accueil des enfants en bas âge.

1.4. Questionnaire, méthodologie et timing de l'enquête

Trois questionnaires⁶ composés d'une vingtaine de questions ont été élaborés en collaboration avec le Centre Coordonné de l'Enfance (CCE) puis testés auprès de quatre milieux d'accueil, un opérateur de formation et une entreprise.

⁶ Les trois questionnaires finalisés sont repris en annexe.

Aménagés en fonction des différentes remarques émises, les questionnaires, accompagnés d'une lettre expliquant le contexte et l'objectif de la démarche, ont été envoyés par courrier au début du mois de juin 2008.

Les organismes ont été invités à retourner, par courrier, le questionnaire rempli pour le 1^{er} juillet au plus tard.

Pour les milieux d'accueil, une relance téléphonique a été réalisée une semaine après l'envoi du courrier, en collaboration avec le Service de l'égalité des chances de la Province de Liège.

1.5. Limites de l'enquête

1.5.1. Liées aux milieux d'accueil

Comme dit précédemment, les accueillantes d'enfants autonomes n'ont pas été recensées dans la base de données. En effet, elles ne sont pas regroupées en services et représentent donc un nombre important. En fonction de l'intérêt de l'étude et des moyens disponibles, il serait néanmoins intéressant de prolonger cette enquête en les contactant.

Par rapport à l'estimation des demandes non satisfaites, se pose la problématique du double comptage pour les parents s'inscrivant dans plusieurs milieux d'accueil. Cette donnée sera donc présentée à titre informatif, mais peut néanmoins éclairer sur l'ampleur des besoins.

1.5.2. Liées aux salariés

L'entreprise ou l'organisme pourrait, par manque de temps, ne pas être partie prenante dans une telle démarche. Nous avons donc sollicité les représentations syndicales pour qu'elles nous aident à toucher et sensibiliser les entreprises au projet.

1.5.3. Liées aux demandeurs d'emploi en formation

Les demandeurs d'emploi en formation ont déjà, a priori, trouvé une solution de garde pour leurs enfants. Cependant, ils risquent de rencontrer davantage de difficultés lors de l'exercice de leur futur métier pour cause d'horaires flexibles. Une enquête auprès de ce public reste donc pertinente. Une question relative à l'anticipation de leurs difficultés lors de leur prochain emploi a d'ailleurs été prévue.

1.5.4. L'enquête vise un échantillon restreint de personnes

Cette enquête est un premier coup de sonde vu le délai imparti. Une étude plus approfondie pourrait être réalisée par la suite et viser d'autres secteurs ainsi que des demandeurs d'emploi en recherche de travail.

Le mieux serait de disposer d'un listing communal des personnes ayant un enfant de 0 à 3 ans en Province de Liège. Cependant, cette démarche demande davantage de temps et de démarches administratives. Elle pourrait donc être envisagée dans un délai plus long.

1.5.5. L'enquête prend peu en compte l'avis des salariés et des demandeurs d'emploi de sexe masculin

L'étude vise particulièrement les secteurs à proportion importante de femmes vu que ce sont généralement à elles qu'incombent la garde des enfants. Cependant, l'évolution des mœurs et de la société donne de plus en plus cette fonction également aux hommes. Le système de garde alternée pour des couples séparés en est un exemple. Pour cette raison, les hommes travaillant dans ces secteurs ont également été invités à participer à l'enquête.

De plus, une éventuelle étude plus approfondie pourrait intégrer également des secteurs comprenant une part importante de travailleurs masculins (industrie, construction, ..).

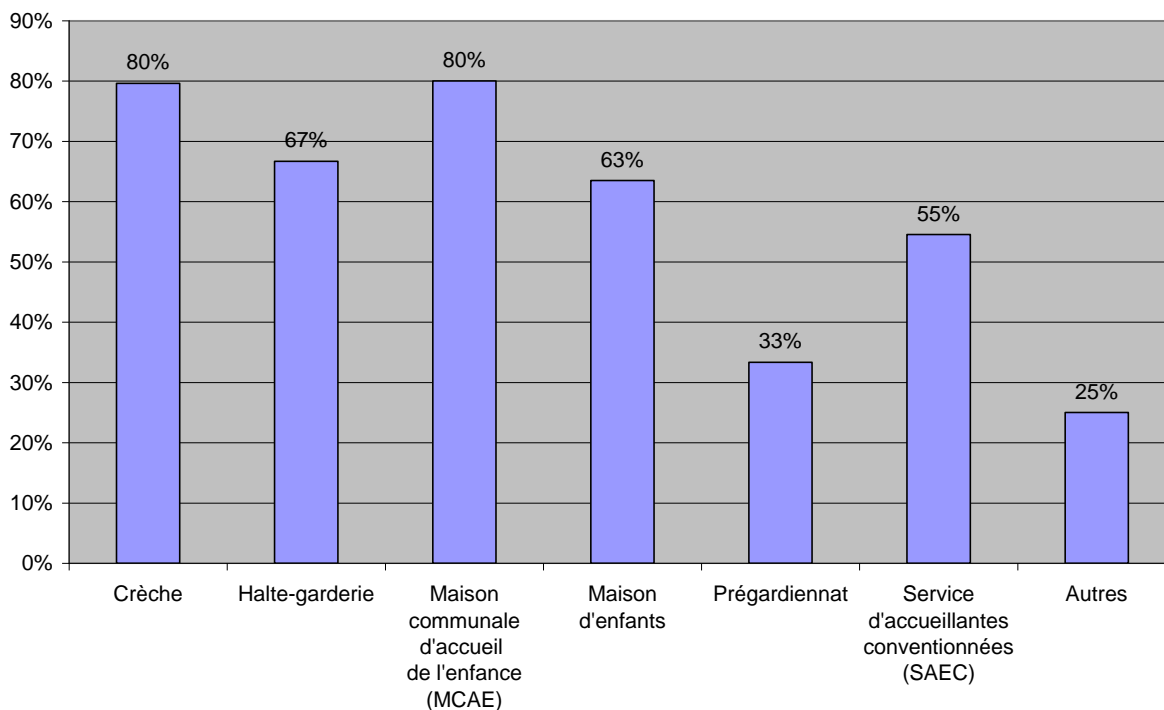
1.6. Taux de réponse

D'une manière générale, l'enquête et ses objectifs ont été accueillis favorablement par les trois types de publics.

1.6.1. Les milieux d'accueil

Sur les 196 milieux d'accueil contactés par voie postale, 137 ont renvoyé un questionnaire complété. Le taux de réponse est ainsi de 70%.

Graphique 8 : Taux de réponse par typologie du milieu d'accueil



1.6.2. Les salariés provenant d'entreprises du commerce de détail et des activités de santé et d'action sociale de plus de 50 personnes

Sur les 42 entreprises sollicitées pour participer à l'enquête (via les délégués syndicaux de la CNE et du SETCA), 15 ont répondu en renvoyant des questionnaires complétés. Cela fait un taux de réponses de 36%. Davantage d'organismes du secteur non marchand ont répondu (38%) que d'entreprises du secteur marchand (31%).

Au total des 13 entreprises ayant répondu, 91 questionnaires ont été récoltés.

1.6.3. Les demandeurs d'emploi en formation en lien avec des métiers à horaires flexibles

30 opérateurs de formation ont reçu des exemplaires du questionnaire. Parmi ceux-ci, 17 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponses est alors de 57%. Au total, 150 questionnaires ont été renvoyés.

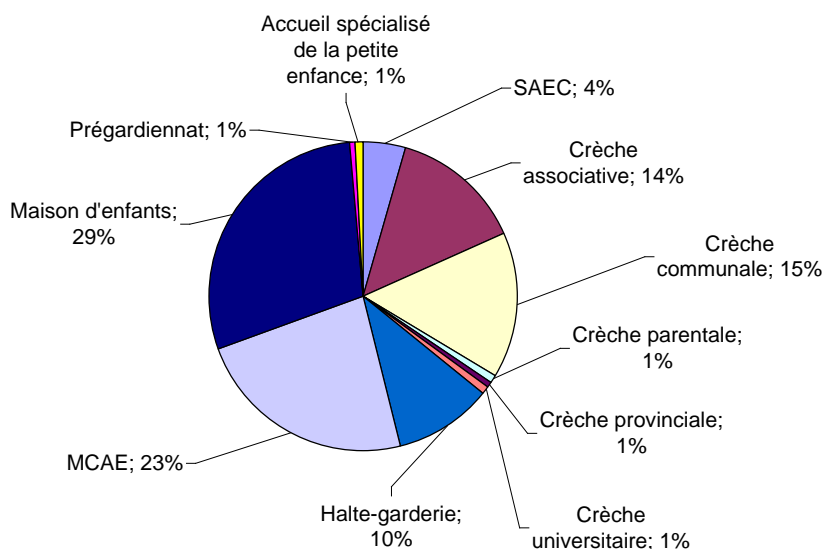
Des organismes n'ont pu distribuer le questionnaire en raison de la fin des cours et de l'approche des vacances scolaires. Certains d'entre eux ont proposé de repasser l'enquête en septembre.

2. Analyse des données recueillies auprès des milieux d'accueil

2.1. Profil des milieux d'accueil

Sur les 137 milieux d'accueil ayant répondu à l'enquête, la moitié sont soit des **crèches** (43 d'entre elles), soit des **maisons d'enfants** (40 d'entre elles). Viennent ensuite les **Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE)** (32), les **haltes-garderies** (14) et les **Services d'Accueillantes d'Enfants Conventionnés (SAEC)** (6). Il faut cependant rappeler que les services d'accueillantes conventionnés regroupent de nombreuses accueillantes d'enfants. Au regard du nombre d'enfants accueillis, ceux-ci occupent une place plus importante au sein des milieux d'accueil, soit 14% au lieu de 4%.

Graphique 9 : Typologie des milieux d'accueil

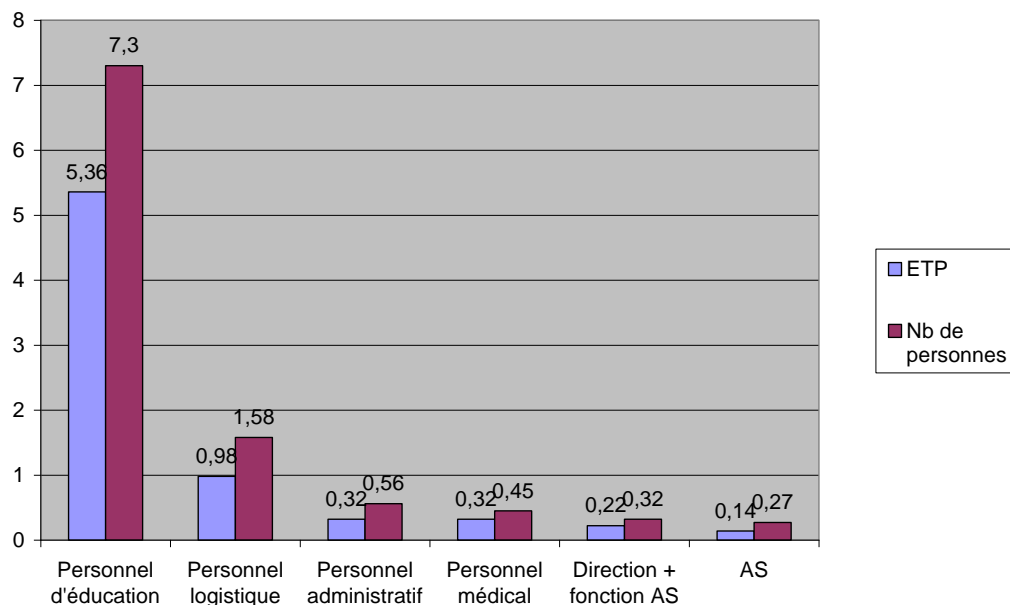


Les milieux d'accueil sont principalement **constitués** en asbl (45%) ou liés aux pouvoirs publics (36%). Quant aux indépendants (en association ou non), ils représentent 15%.

En ce qui concerne la **répartition géographique**, 2/3 des milieux d'accueil se situent dans l'arrondissement de Liège.

En terme de **personnel**, celui d'éducation est le plus représenté. En moyenne, un milieu d'accueil comprend 5,36 équivalent temps plein ou 7,3 personnes occupant la fonction de personnel d'éducation. Viennent ensuite le personnel logistique et le personnel administratif.

Graphique 10 : Nombre de personnel en moyenne dans les milieux d'accueil

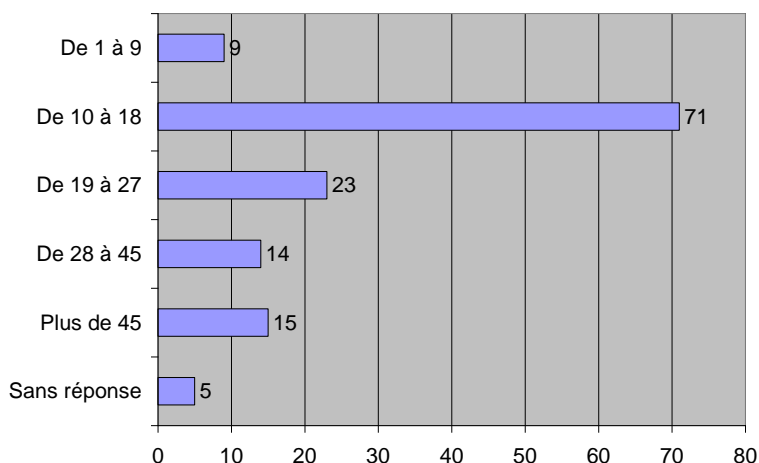


2.2. Profil des places d'accueil

Plus de la moitié des répondants disposent de 10 à 18 **places d'accueil**. Au total, ceux-ci comptent 3.232 places, soit 50% du nombre de places en Province de Liège pour la programmation ONE 2007-2008.

Parmi les répondants, l'arrondissement de Liège comprend 65% des places d'accueil. Au total des chiffres communiqués par l'ONE, cette proportion diminue légèrement à 56%. Cependant, le taux de couverture dans ce même arrondissement ne s'élève qu'à 23%, tout comme l'arrondissement de Verviers, alors que ceux de Huy et de Waremme sont estimés à 30%. Ce constat s'explique par la proportion d'enfants entre 0 et 2,5 ans relativement élevée dans l'arrondissement de Liège.

Graphique 11 : Places agréées dans les milieux d'accueil



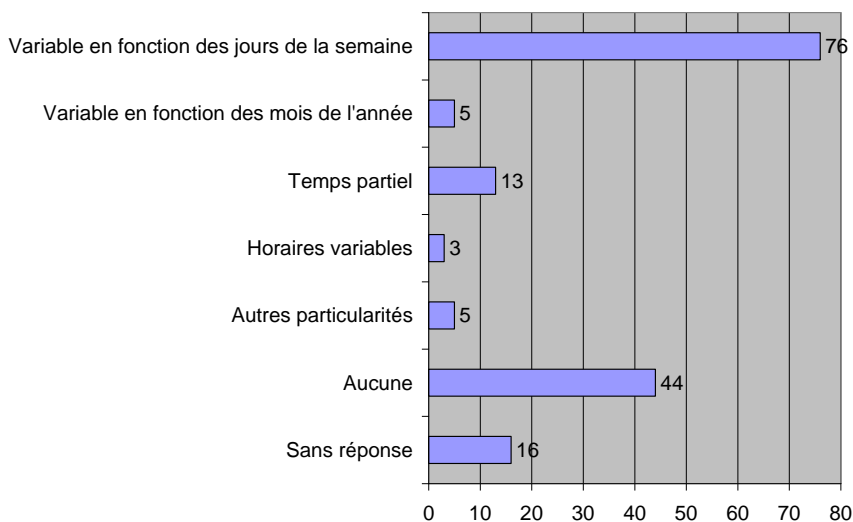
58% des milieux d'accueil observent des **particularités en matière d'affluence**.

Près de la moitié des réponses citées concernent les jours de la semaine : les mardis et jeudis sont des jours généralement plus demandés que les autres. Les mercredis et vendredis sont les jours qui rencontrent le moins de demandes.

Les problématiques du temps partiel et des horaires variables ont également été mentionnées (8% des cas) : tout comme le temps partiel, les horaires variables peuvent être difficiles à gérer. Ces derniers peuvent mener à une surcapacité d'enfants par rapport au nombre de places. Le fait que les parents ne connaissent pas toujours à l'avance leurs horaires accroît ce risque.

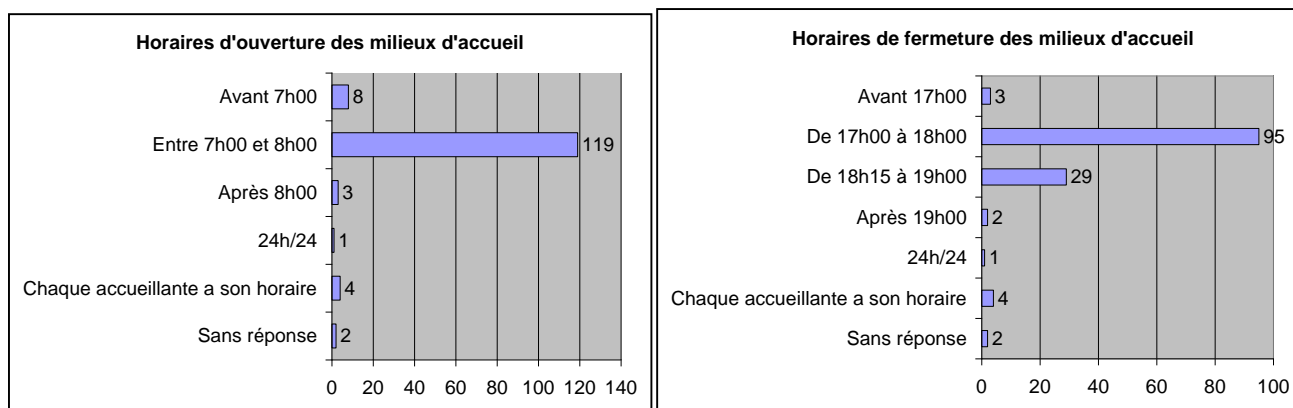
L'affluence en fonction des mois de l'année, et notamment des vacances scolaires, a aussi été évoquée, mais dans une moindre mesure (3%).

Graphique 12 : Particularités rencontrées en terme d'affluence



En ce qui concerne **le lieu de domicile des familles**, les enfants venant de la même commune que le milieu d'accueil sont plus nombreux que ceux venant d'une autre commune. Cela montre que les parents ont davantage tendance à mettre leurs enfants dans un milieu d'accueil à proximité de leur domicile.

Graphique 13 et 14 : Horaires des milieux d'accueil



En terme d'**horaires**, les heures d'ouverture de plus de 4 milieux d'accueil sur 5 se situent entre 7h00 et 7h30. Seuls 5,9% des milieux d'accueil ouvrent leurs portes avant 7h00. Cela correspond à 8 milieux d'accueil. Une particularité existe cependant pour les services d'accueillantes conventionnées (SAEC) : sur les 6 services, 4 d'entre eux permettent aux accueillantes de décider de leurs horaires. Le milieu d'accueil ouvrant 24h/24 concerne une pouponnière. En effet dans la base de données, 2 pouponnières étaient recensées. La pouponnière ayant répondu à l'enquête comprend 24 places d'accueil.

Les heures de fermeture sont légèrement plus flexibles : 71 % des milieux d'accueil ferment au plus tard à 18h00, 23% après 18h00. Seuls 1% ferment après 19h00. Cela correspond à 31 milieux d'accueil finissant leurs services après 18h00, dont uniquement 2 après 19h00.

En ce qui concerne les **jours d'ouverture**, 90% des milieux d'accueil sont ouverts du lundi au vendredi. Seuls 6% ouvrent le week-end : 7 milieux d'accueil le samedi et 1 le dimanche.

Pour ce qui est des **périodes de vacances**, 94% des milieux d'accueil ferment pendant une période particulière. Cette période influence certainement le choix des parents pour le milieu d'accueil. En effet, certaines entreprises ont des périodes de congé fixes qui contraignent les parents à prendre leurs congés pendant ces périodes.

2.3. L'ampleur de la demande

La majorité des milieux d'accueil ont un **taux d'occupation** se situant entre 75% et 99%. Cela peut cependant s'expliquer par la difficulté de gérer les temps partiels et les horaires variables, mais également par les absences des enfants en raison de maladie ou de période de vacances. Plus d'un milieu d'accueil sur 5 a un taux d'occupation de 100%. Quelques milieux d'accueil acceptent des enfants au-delà de leur capacité d'accueil.

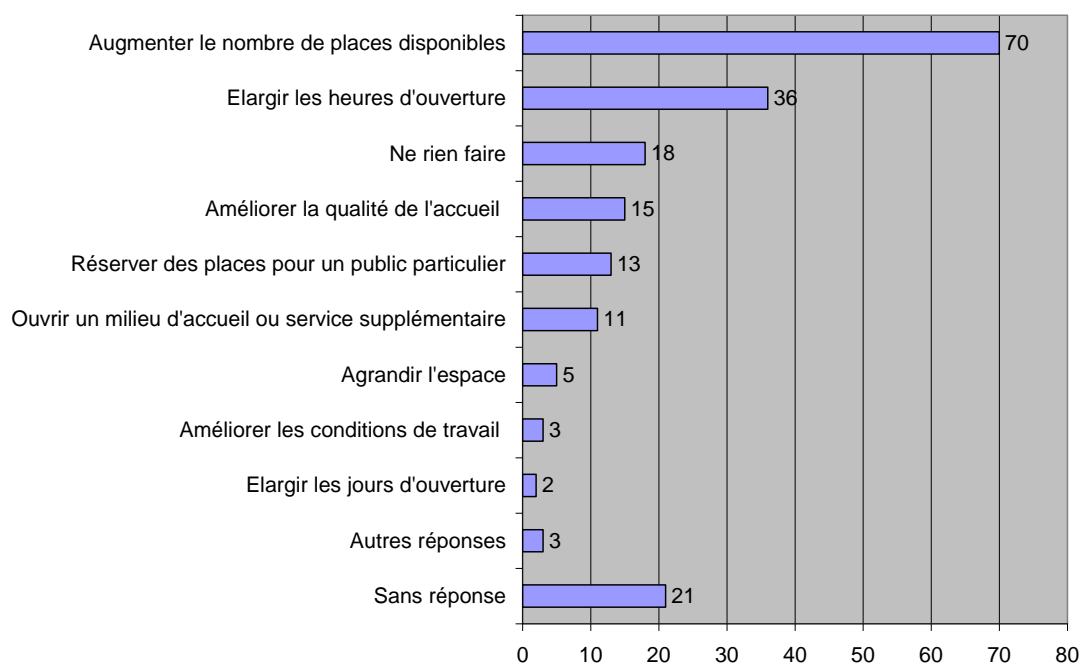
Sur les 137 milieux d'accueil ayant répondu à l'enquête, 102 d'entre eux déclarent **gérer une liste d'attentes**, soit 74%. Parmi ceux-ci, près de la moitié gèrent une liste d'attentes de plus de 15 enfants. Cette donnée est à analyser avec précautions. En effet, un même enfant peut être inscrit sur plusieurs listes d'attentes. Cela montre néanmoins une certaine ampleur de la demande et une saturation de l'offre. De plus, le fait qu'un milieu d'accueil ne tient pas une liste d'attente ne signifie pas qu'il ne reçoit pas davantage de demandes que de places à offrir.

2.4. Perspectives d'évolution

Pour rappel, l'objectif de cette étude est d'objectiver les besoins d'accueil de la petite enfance à horaires flexibles. A cette fin, les répondants ont été soumis à la question : « **qu'envisageriez-vous si vous disposiez de points APE supplémentaires ?** ». Parmi les réponses, 51% des répondants augmenteraient le nombre de places disponibles et 26% élargiraient les heures d'ouverture. Seuls 1% des réponses ont trait au nombre de jours d'ouverture. Parmi les 13 réponses mentionnant le fait que des places seraient réservées pour un public particulier (soit 7%), 2 concernent les parents en recherche active d'emploi et 1 les parents en formation.

En ce qui concerne **l'élargissement des heures d'ouverture**, les haltes-garderies sont relativement plus intéressées par cette démarche que les maisons d'enfants et les MCAE. Une responsable de 3 MCAE mentionne cependant qu'elle a peu de demandes quant à l'élargissement des plages horaires proposées.

Graphique 15 : Qu'envisageriez-vous si vous disposiez de points APE supplémentaires ?



Par rapport aux **démarches entreprises pour réaliser ces projets**, 1/3 des démarches visent le nombre de places disponibles. Seuls 6% ont trait à l'élargissement des heures d'ouverture. 16% des milieux d'accueil n'ont entrepris aucune démarche par rapport à de tels projets.

En terme de **faisabilité financière de tels projets**, seuls 21% des milieux d'accueil ayant des projets disposent déjà des fonds nécessaires pour sa

réalisation. Parmi les fonds disponibles, 11 milieux d'accueil disposent de points APE (soit 35%), 5 bénéficient de fonds privés (16%) et 3 du plan cigogne (10%).

Parmi les **remarques émises à la fin du questionnaire**, 5 milieux d'accueil ont évoqué la forte demande des parents concernant les horaires flexibles, mais 7 mettent en évidence la lourdeur des temps partiel et variable. 6 mentionnent le besoin de points APE mais 3 soulignent le fait que les points APE ne couvrent pas la totalité des salaires. Enfin, 7 expriment le besoin en places d'accueil supplémentaires, ainsi que 7 également la difficulté de ne pas dépasser les normes ONE.

2.5. Conclusions de l'enquête auprès des milieux d'accueil

La majorité des répondants disposent de 10 à 18 **places d'accueil**. Les places d'accueil s'élèvent, tous répondants confondus, à 3.232 places. Cela représente un peu plus de la moitié des places recensées par l'ONE en Province de Liège.

58% des milieux d'accueil observent des **particularités en matière d'affluence**. 8% des milieux d'accueil mentionnent les problématiques du temps partiel et des horaires variables : tout comme le temps partiel, les horaires variables peuvent être difficiles à gérer. Ces derniers peuvent mener à une surcapacité d'enfants par rapport au nombre de places. Le fait que les parents ne connaissent pas toujours à l'avance leurs horaires accroît ce risque.

Cette analyse a également montré que les parents ont davantage tendance à mettre leurs enfants dans un milieu d'accueil à **proximité de leur domicile**.

En terme d'**horaires**, seuls 6% des milieux d'accueil ouvrent leurs portes avant 7h00. Les heures de fermeture sont relativement plus flexibles : 23% ferment après 18h00, mais seuls 1% après 19h00.

74% déclarent **gérer une liste d'attentes**. Cette donnée est à analyser avec précautions. En effet, un même enfant peut être inscrit sur plusieurs listes d'attentes. Cela montre néanmoins une certaine ampleur de la demande et une saturation de l'offre.

Si les milieux d'accueil disposaient de points APE supplémentaires, 26% élargiraient les heures d'ouverture, mais seuls 1% des réponses ont trait au nombre de jours d'ouverture.

Pour **réaliser des projets similaires**, seuls 21% des milieux d'accueil ayant des projets disposent déjà des fonds nécessaires pour sa réalisation.

Parmi les **remarques émises à la fin du questionnaire**, plusieurs milieux d'accueil ont évoqué la forte demande des parents concernant les horaires flexibles, mais mettent également en évidence la lourdeur des temps partiel et variable. Certains mentionnent également le besoin en points APE.

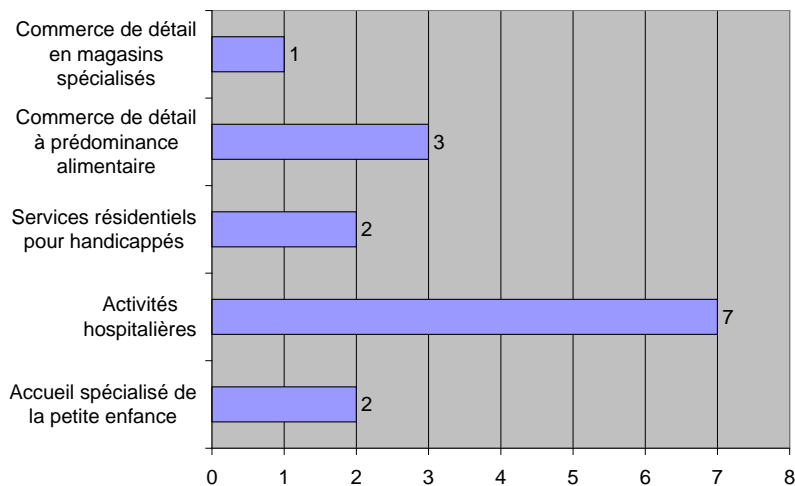
3. Analyse des données recueillies auprès des salariés

3.1. Profil des entreprises répondantes

Pour rappel, **les entreprises ou organismes sondés font partie** soit du secteur du commerce, soit de celui de la santé et de l'action sociale.

Sur les 42 entreprises contactées, 15 d'entre elles ont participé à l'enquête.

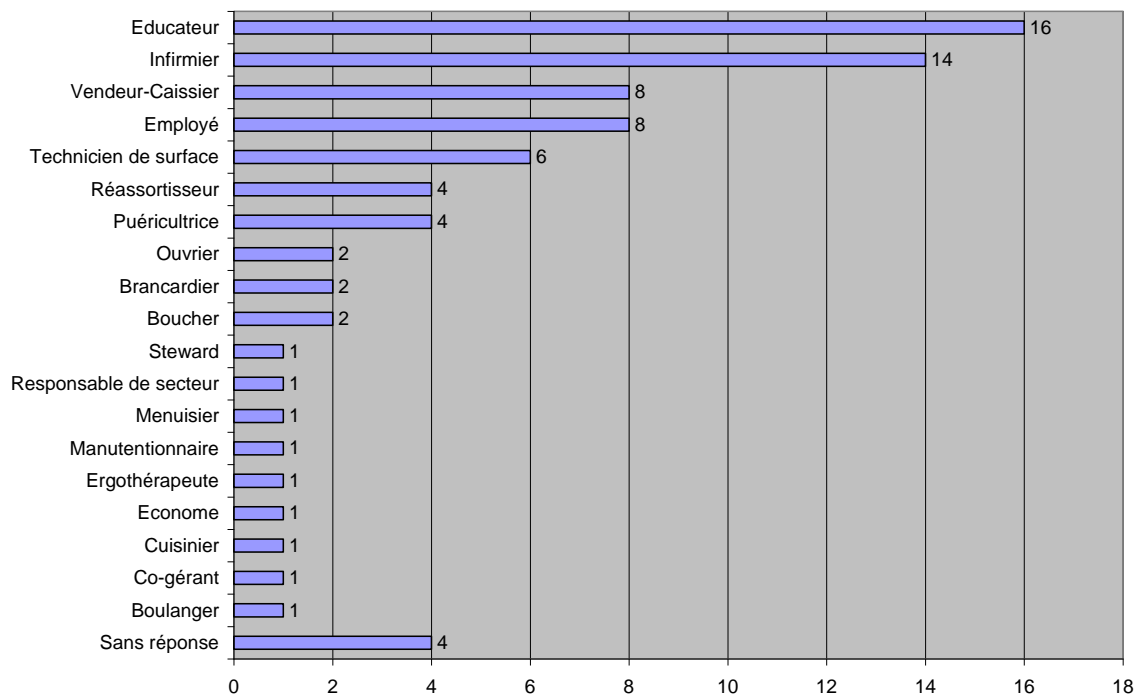
Graphique 16 : Secteurs d'activités des entreprises interrogées



3.2. Profil des salariés répondants

91 salariés ont rentré un questionnaires. Parmi ceux-ci, 79 **déclaraient avoir au moins un enfant de 0 à 3 ans**. Les résultats suivants ne concernent que les personnes ayant des enfants de 0 à 3 ans.

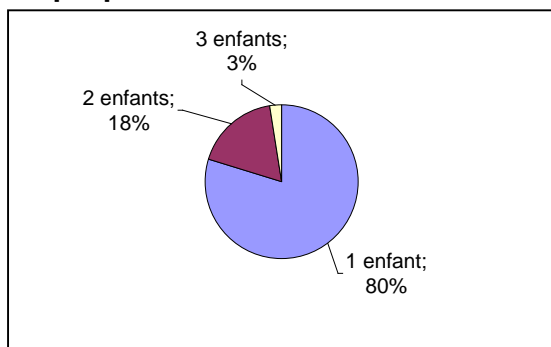
Graphique 17 : Fonction occupée



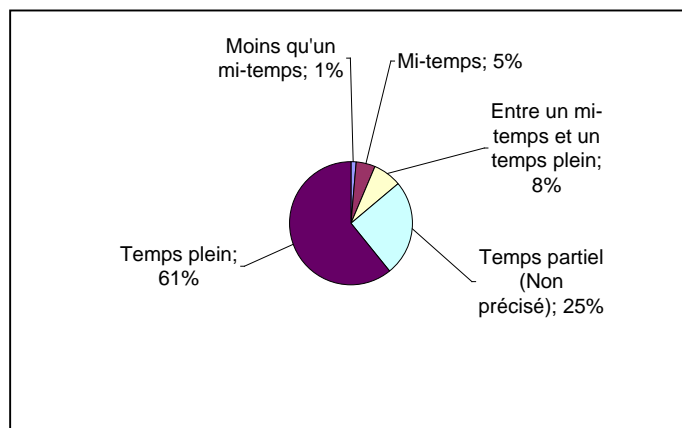
Un cinquième des répondants ayant des enfants de 0 à 3 ans occupent la **fonction** d'éducateur, 18% celle d'infirmier et 10% celle de vendeur-caissier, tout comme celle d'employé.

4/5^{ème} des répondants ont un seul **enfant âgé de 0 à 3 ans**. 3% en ont 3.

Graphique 18 : Nombre d'enfants



Graphique 19 : Régime de travail principal



Près de la moitié des répondants occupent un **travail à temps** partiel.

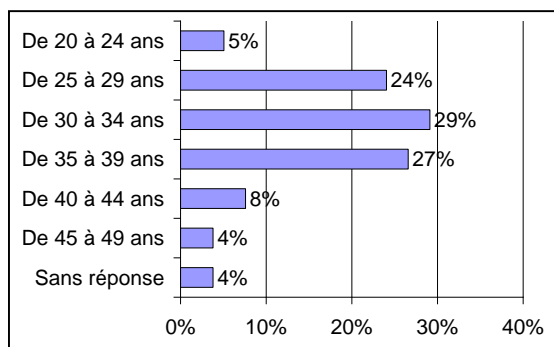
La réponse des parents à leurs difficultés de garde peut expliquer en partie ce constat.

En ce qui concerne leurs **horaires de travail**, 49% commencent avant 7h05 et 50% terminent après 18h00. La majorité des répondants ont donc bien des horaires flexibles, en dehors des heures d'ouverture classiques des crèches. 47% déclarent également avoir des horaires variables, ce qui rend encore plus difficile

la mise en crèche de leurs enfants. Quelques-uns travaillent également les nuits et/ou le week-end.

En terme de **moyen de transport**, 4 personnes sur 5 se rendent au travail en voiture.

Graphique 20 : Age des répondants

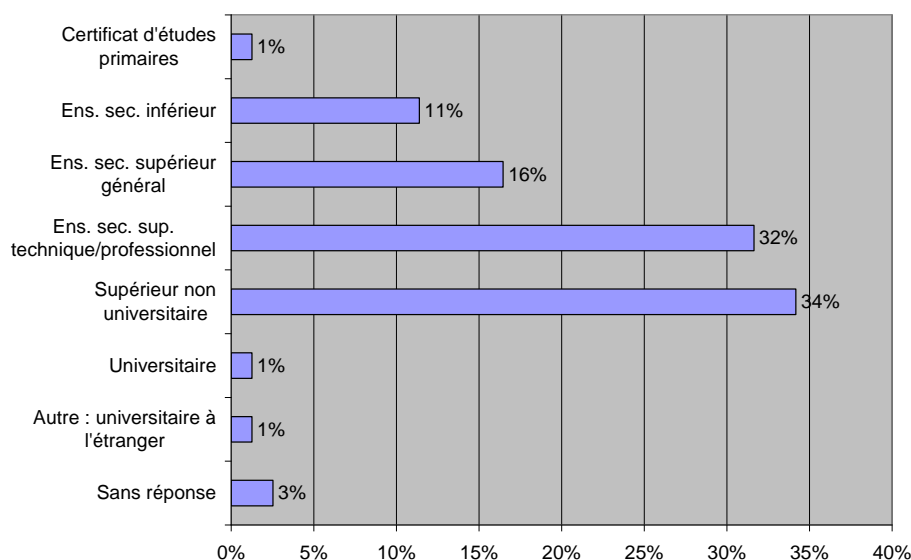


29% des répondants sont **âgés** entre 30 et 34 ans, 27% entre 35 et 39 ans, et 24% entre 25 et 29 ans.

Quant au **genre**, 71% des répondants sont des femmes. Pour rappel, l'enquête visait particulièrement des métiers comprenant une part importante de femmes.

Quant au **niveau d'études**, 61% des répondants disposent au plus du diplôme d'enseignement secondaire supérieur.

Graphique 21 : Diplôme le plus élevé



En terme de **situation familiale**, trois quart des répondants sont en couple, ce qui peut faciliter l'organisation en ce qui concerne la garde des enfants. 11% des répondants vivent seul(e) avec leurs enfants et sans garde alternée.

3.3. Besoins en matières d'accueil

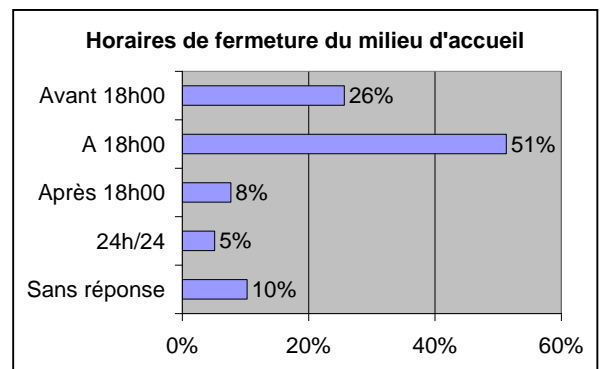
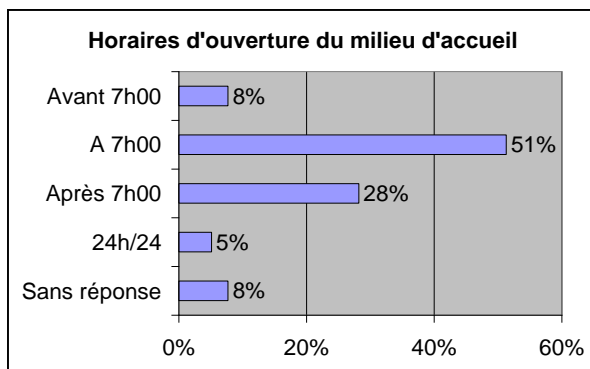
Sur les 79 personnes ayant des enfants de 0 à 3 ans, 39 mettent leurs enfants dans un **milieu d'accueil**, soit 49%. Les 51% qui ne mettent pas leurs enfants les font garder par la famille (79%) et/ou les amis (17%). Les raisons sont multiples : problèmes horaires (35% des réponses), coût du service (30%),

manque de places (13%), ... Par rapport aux horaires des milieux d'accueil, deux répondants ne mettant pas leurs enfants en milieu d'accueil mentionnent qu'ils souhaiteraient que ceux-ci ouvrent jusqu'à 20h30, et 3 désireraient qu'ils ouvrent à partir de 6h00.

Parmi les **milieux d'accueil fréquentés par les 39 répondants**, 75% sont soit des crèches, soit des accueillantes d'enfants. En ce qui concerne le **lieu géographique** de ces milieux d'accueil, la majorité (soit 79%) se situent à proximité du lieu de domicile des parents. Seuls 8% sont situés à proximité du lieu de travail des parents. Pour la plupart des répondants (85%), ce milieu d'accueil était leur premier choix.

En ce qui concerne les **heures d'ouverture des milieux d'accueil**, seuls 8% des milieux d'accueil des répondants ouvrent en horaires flexibles, c'est-à-dire avant 7h00. La majorité ouvrent à 7h00. **Quant aux heures de fermeture**, seuls 8% ferment également en horaires flexibles, soit après 18h00. Près de la moitié ferment à 18h00. 5% ouvrent 24h/24.

Graphique 22 et 23 : Horaires du milieu d'accueil



Ces **horaires ne conviennent** pas pour 54% des répondants. Ils souhaiteraient en effet que les milieux d'accueil ouvrent plus tôt et/ou plus tard. Les heures varient fortement en fonction des répondants. 12 répondants mettent en avant la problématique des horaires de travail variables.

90% des milieux d'accueil dans lesquels les répondants placent leurs enfants sont ouverts **5 jours par semaine**. Seuls 3%, soit un seul milieu d'accueil, ouvrent 6 jours sur la semaine.

Par contre, uniquement un tiers des répondants **placent leurs enfants** 5 jours par semaine en milieu d'accueil. La majorité, soit 44%, le mettent 3 jours par semaine.

Parmi les **principales sources de mécontentement des parents**, plus de la moitié citent les horaires d'ouverture des milieux d'accueil trop peu flexibles, viennent ensuite le coût trop élevé (30%) et les difficultés de déplacement entre le lieu de domicile, le milieu d'accueil et le lieu de travail. **Parmi les satisfactions des parents**, 5 d'entre eux citent la flexibilité de l'accueillante.

34 répondants sur 39 **utilisent d'autres types de garde** en complémentarité avec le milieu d'accueil. Parmi ceux-ci, près de la totalité font notamment appel à la famille. Les deux principales raisons d'utiliser d'autres types de garde sont les horaires non compatibles (pour 44% des réponses) et le coût du service (29%).

Par rapport aux **principales remarques émises par les répondants**, 13 mentionnent l'élargissement des heures ou des jours d'ouverture (soit 62%), 2 le problème du coût (10%) et 2 le besoin de davantage de milieux d'accueil (10%).

3.4. Conclusions de l'enquête

Sur les 91 salariés interrogés du secteur du commerce, de celui de la santé ou de l'action sociale avec hébergement, 79 **déclarent avoir au moins un enfant de 0 à 3 ans**.

Près de la moitié occupent un **travail à temps** partiel. La réponse des parents à leurs difficultés de garde peut expliquer en partie ce constat.

En ce qui concernent leurs **horaires de travail**, 49% commencent avant 7h05 et 50% terminent après 18h00. La majorité des répondants ont donc bien des horaires en dehors des heures d'ouverture classiques des crèches. 47% déclarent également avoir des horaires variables, ce qui rend encore plus difficile la mise en crèche de leurs enfants.

49% des répondants ayant des enfants de 0 à 3 ans mettent leurs enfants dans un **milieu d'accueil**. Les 51 autres % ne le font pas principalement pour cause de problèmes horaires, de coût du service et de manque de places.

Le milieu d'accueil de 79% des répondants se situe à proximité du lieu de leur domicile.

En ce qui concerne les **heures d'ouverture des milieux d'accueil**, seuls 8% des milieux d'accueil des répondants ouvrent et/ou ferment en dehors des heures classiques, soit entre 7h00 et 18h00. Ces **horaires ne conviennent** cependant pas pour la moitié des répondants. 12 répondants mettent en avant la problématique des horaires de travail variables.

Par contre, la majorité des répondants **placent leurs enfants** 3 jours par semaine.

La grande majorité des répondants **utilisent d'autres types de garde** en complémentarité avec le milieu d'accueil, et principalement la famille.

Parmi les **principales sources de mécontentement des parents**, les répondants citent les horaires d'ouverture des milieux d'accueil trop peu flexibles, le coût trop élevé et les difficultés de déplacement entre le lieu de domicile, le milieu d'accueil et le lieu de travail.

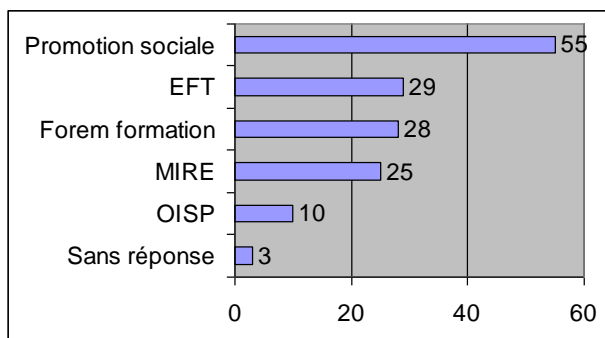
Par rapport aux **principales remarques émises par les répondants**, c'est surtout l'élargissement des heures ou des jours d'ouverture, le problème du coût ainsi que le besoin de davantage de milieux d'accueil.

4. Analyse des données recueillies auprès des demandeurs d'emploi

4.1. Profil des opérateurs de formation

Pour rappel, les demandeurs d'emploi peu qualifiés interrogés étaient en formation menant vers des métiers à horaires flexibles (auxiliaire gériatrique, métiers de l'HORECA,...) à forte concentration féminine et permettant un accès direct à l'emploi en fin de formation.

Graphique 24 : Nombre de demandeurs d'emploi interrogés par type d'opérateurs de formation



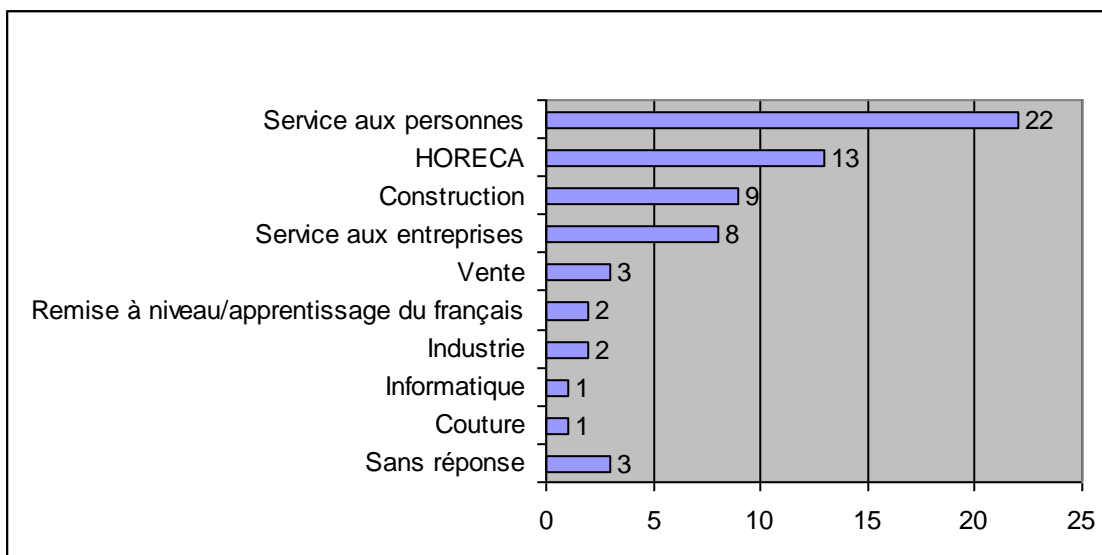
Au total, 150 demandeurs d'emploi en formation de **17 opérateurs ont répondu à l'enquête**. Des EFT, des établissements de promotion sociale, Forem Formation, Formation PME et une MIRE ont ainsi participé à cette étude.

Les formations PME ont été sollicitées mais n'ont pu répondre à notre demande en raison de la fin des cours. L'organisme a cependant proposé de relancer l'enquête en septembre.

4.2. Profil des demandeurs d'emploi en formation

150 questionnaires ont été rentrés. Parmi ceux-ci, 64 répondants déclaraient avoir au moins un enfant de 0 à 3 ans. Les résultats suivants ne concernent que les personnes ayant des enfants de 0 à 3 ans.

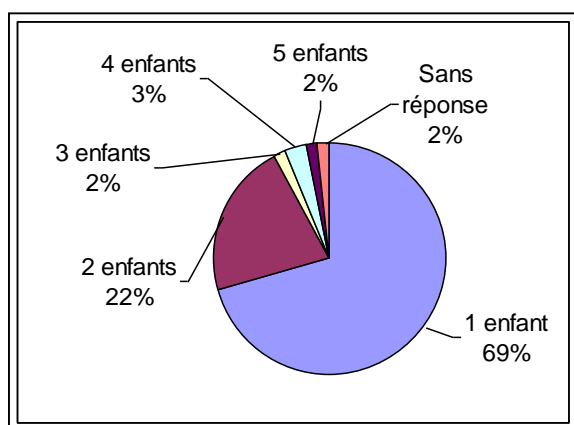
Graphique 25 : Domaines de formation



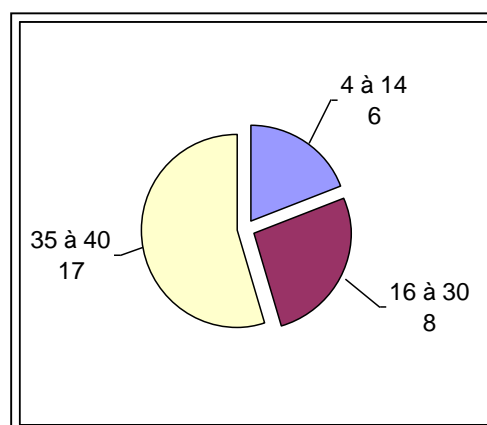
Une personne sur trois est en formation vers un métier dans le domaine des services aux personnes. Les auxiliaires polyvalentes représentent en effet 19% des répondants. L'Horeca représente, quant à lui, le domaine de formation de 20% des répondants.

Près de 70% des demandeurs d'emploi ont un seul enfant et un sur cinq a deux enfants de 0 à 3 ans.

Graphique 26 : Nombre d'enfants



Graphique 27 : Nombre d'heures de formation par semaine



La majorité des répondants (17 sur 31) a de 35 à 40 heures de formation par semaine. La moyenne d'heures de formation par semaine est de 28,5.

Concernant leur **horaire de formation**, 50% des demandeurs d'emploi en formation ayant répondu à la question précisent qu'ils commencent avant 8h30. 70% d'entre eux terminent entre 16h et 16h30. Seuls 7,5% des répondants à cette question commencent avant 7h30 et 12% d'entre eux terminent après 17h00. Par ailleurs, quelques-uns répondent être en formation le samedi. Les

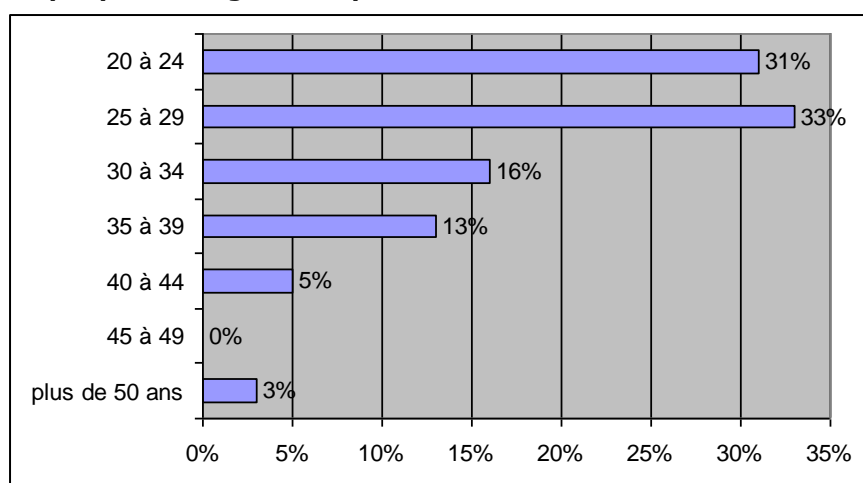
répondants confrontés à des horaires flexibles, c'est-à-dire en dehors des heures d'ouverture classiques des crèches, ne représentent donc qu'une minorité.

Ceux-ci peuvent pourtant, pendant leurs stages, être soumis à des horaires flexibles. Par exemple, les auxiliaires polyvalentes, lors de leurs stages ont des horaires en dehors des heures d'ouverture habituelles des milieux d'accueil. Il semble donc que, pour répondre à cette question, les répondants n'aient donc pas pris en considération leur période de stage. En effet, 32% mentionnent par la suite que les horaires d'ouverture des milieux d'accueil ne leurs conviennent pas et 62% considèrent que leurs besoins en terme de milieux d'accueil ne sont pas satisfaits et évoquent, entre autres, les horaires mal adaptés.

En termes de **moyen de transport**, 1 personne sur 2 se rend à sa formation uniquement en transport en commun. Seuls 30% utilisent, comme unique moyen, la voiture.

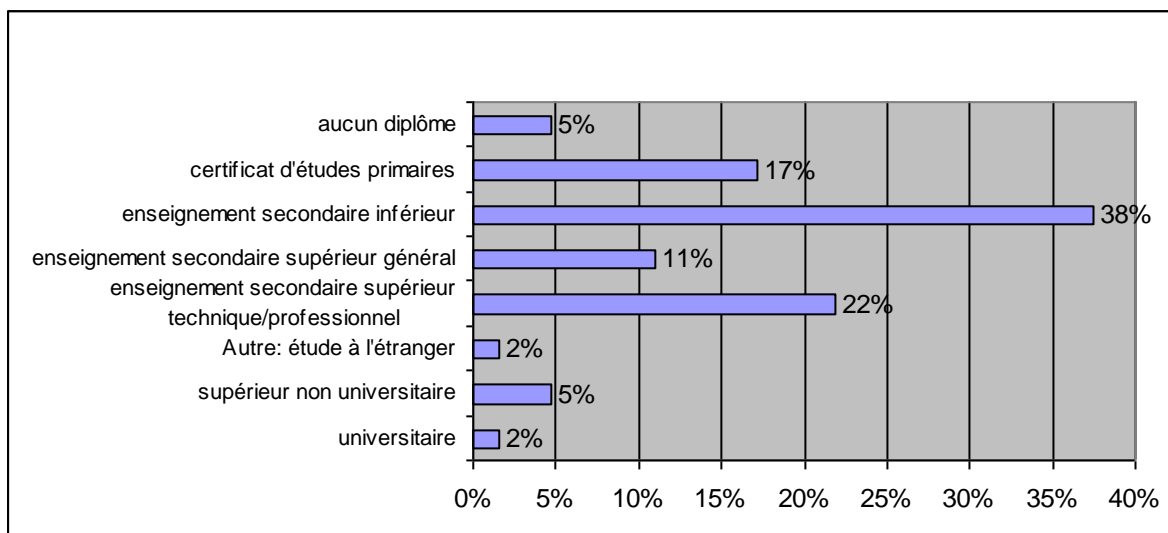
78% des répondants sont des femmes. En effet, les demandeurs d'emploi peu qualifiés ciblés pour l'enquête sont en formation menant vers des métiers à forte concentration féminine. 14 hommes ont cependant répondu à l'enquête.

Graphique 28 : Age des répondants



Au niveau de l'âge, 31% des répondants sont âgés entre 20 et 24 ans, 33% entre 25 et 29 ans et les 30-34 ans représentent quant à eux 16%.

Graphique 29 : Diplôme d'études le plus élevé



Quant au niveau d'études, 55% des répondants disposent au maximum du diplôme d'enseignement secondaire inférieur. 22% ont le diplôme d'enseignement supérieur technique/professionnel et 11% celui du général.

En terme de situation familiale, 1 répondant sur deux est en couple, cette situation pouvant faciliter l'organisation de la garde des enfants. Plus d'un répondant sur trois vit quant à lui seul avec enfant et sans garde alternée.

4.3. Besoins en matière d'accueil

Sur les 64 personnes ayant des enfants de 0 à 3 ans, 30 mettent leurs enfants dans un milieu d'accueil, soit 47%. Pour la majorité d'entre eux, ce milieu d'accueil était le premier choix.

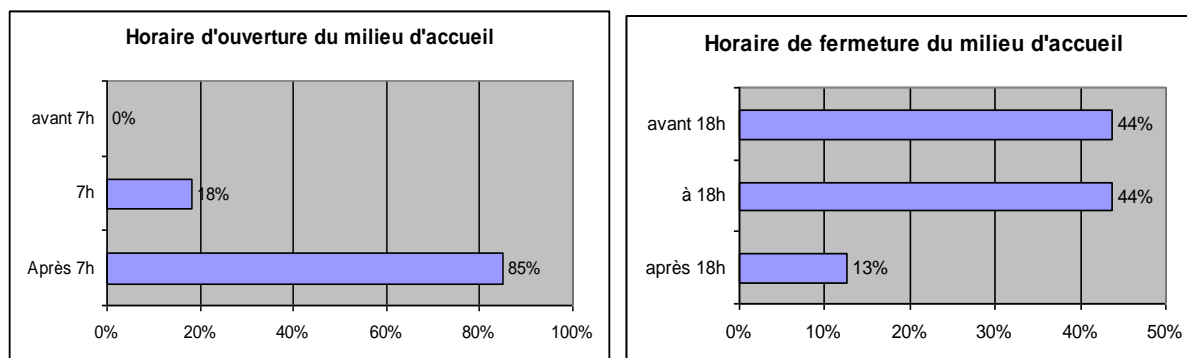
48% ne mettent pas leurs enfants en milieu d'accueil et font garder leurs enfants soit par la famille (67%), soit par l'école (24%) pour les enfants déjà en âge d'être scolarisés, soit par les amis (9%). Les principales raisons sont pour 46% des réponses liées au coût du service, pour 18% aux problèmes d'horaires et pour 14% au manque de places.

Le coût est évoqué comme première raison des répondants qui utilisent d'autres systèmes de garde que le milieu d'accueil. Une réponse à cette difficulté financière est pourtant déjà apportée par une contribution du Forem. Celui-ci octroie 4€ par jour et par enfant à tout demandeur d'emploi en formation chez un opérateur ayant conclu une convention avec le Forem et plaçant son enfant en milieu d'accueil. Ce montant couvre, selon le milieu d'accueil et le revenu du ménage, de 70 à plus de 100% du coût du milieu d'accueil. Cette intervention ne touche pas les demandeurs d'emploi en formation auprès d'un opérateur de la Promotion sociale qui n'a pas de convention avec le Forem.

Il convient donc de relativiser l'importance du coût épinglé par les répondants qui est sans doute davantage lié à un frein psychologique. Une solution pourrait être un abattement fiscal direct grâce auquel l'intervention personnelle réelle serait perçue plus clairement.

Parmi les **milieux d'accueil fréquentés** par les 30 répondants, près de 68% sont soit des crèches, soit des accueillantes d'enfants. Pour 67 % des répondants qui fréquentent un milieu d'accueil, celui-ci se trouve à proximité de leur domicile et pour 30% d'entre eux à proximité du lieu de formation.

Graphique 30 et 31 : Horaires du milieu d'accueil



En ce qui concerne les **heures d'ouverture**, aucun répondant ne mentionne un milieu d'accueil ouvrant avant 7h00. La majorité ouvre après 7h00.

Quant aux **heures de fermeture**, 57% ferment à partir de 18h00. Parmi ceux-ci, près de 44% ferment à 18h00.

Ces horaires ne conviennent pas pour 9 personnes sur 28, soit 32% des répondants.

Les milieux d'accueil de 86% des répondants ouvrent 5 jours par semaine. Seuls 10% ouvrent plus de 5 jours par semaine. La majorité (53%) placent leur enfant de 2 à 4 jours par semaine, 40% les placent 5 jours par semaine.

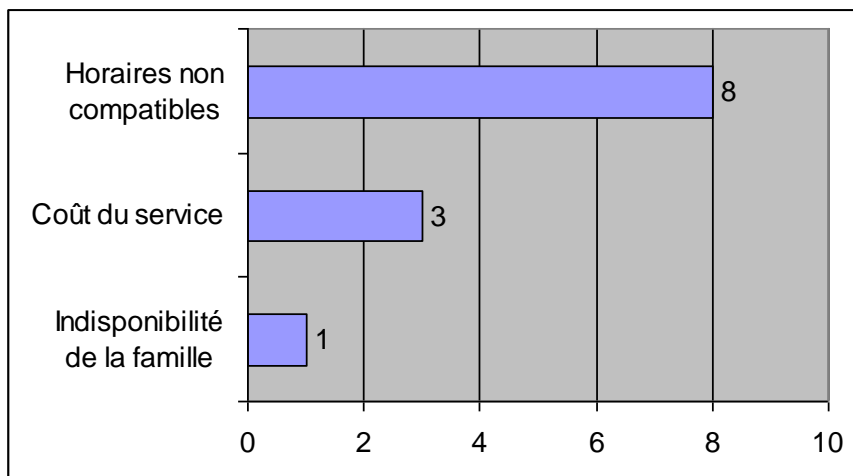
62% répondants considèrent que leurs **besoins en matière de garde d'enfant** sont satisfaits par le milieu d'accueil. Les raisons regroupent des horaires adaptés, la bonne prise en charge de l'enfant et la proximité du milieu d'accueil.

38% des répondants, dont les besoins en matière de garde d'enfant ne sont pas satisfaits par le milieu d'accueil, relèvent essentiellement comme raisons des horaires trop peu flexibles, un coût trop élevé et des difficultés de déplacement entre le domicile, le lieu de formation et le milieu d'accueil.

57% utilisent d'**autres types de garde que le milieu d'accueil**. Il s'agit dans 74% des cas de la famille et des amis pour 26%. Les raisons sont essentiellement les horaires non compatibles (43%) et le coût du service (38%).

18 répondants sur 22 ont déjà envisagé la garde de leur enfant lorsqu'ils/elles travailleront. 11 sur 20 estiment qu'ils/elles n'auront pas de difficulté à faire garder leur enfant tandis que 9 sur 20 pensent qu'ils/elles rencontreront des difficultés. Parmi ces obstacles, 8 sur 12 relèvent les horaires non compatibles et 3 sur 12 le coût du service.

Graphique 32 : Difficultés dans la garde des enfants lorsque les parents travailleront



Parmi les **remarques émises à la fin du questionnaire**, 5 répondants suggèrent que les horaires soient mieux adaptés, 4 relèvent la problématique du manque de milieux d'accueil et de places et deux les difficultés financières.

4.4. Conclusions de l'enquête

La majorité des répondants sont des **femmes**, en formation vers un métier dans le **secteur des services aux personnes ou de l'Horeca**, et ayant **un seul enfant** entre 0 et 3 ans. Un répondant sur deux est en couple ce qui facilite la garde des enfants.

La **moyenne d'heures de formation** par semaine est de 28,5h. Seule une minorité des répondants est confrontée à des horaires flexibles. Ceux-ci peuvent pourtant, pendant leurs stages, être soumis à de tels horaires. De plus, ils risquent également de rencontrer des difficultés dans le cadre de leur futur métier à horaires flexibles.

En terme de **moyen de transport**, un sur deux se rend à sa formation en transport en commun.

47% des répondants ayant un enfant de 0 à 3 ans ont choisi de le placer dans le **milieu d'accueil** qui est en majorité une crèche ou une accueillante d'enfant conventionnée à proximité de leur domicile. Les enfants de 48% des répondants ne sont pas placés en milieu d'accueil. Ceux-ci sont gardés soit par la famille (67%), soit par l'école (24%) pour les enfants déjà en âge d'être scolarisés, soit par les amis (9%). Les raisons relevées sont liées au coût du service, aux problèmes d'horaires et au manque de places.

Les horaires du milieu d'accueil ne conviennent pas pour la majorité des répondants.

La majorité considère que ses **besoins en matière de garde d'enfant** sont satisfaits par le milieu d'accueil. Mais 38% qui ont choisi le milieu d'accueil comme système de garde ne sont pas satisfaits et indiquent comme principales difficultés les horaires trop peu flexibles, le coût trop élevé et les difficultés de déplacements.

Plus d'une personne sur deux (57%) utilise un autre système de garde que le milieu d'accueil et le plus souvent la famille. Les raisons évoquées sont en premier lieu les horaires non compatibles (43%) et ensuite le coût du service (38%).

La grande majorité des répondants (82%) a déjà envisagé **la garde de leur enfant lorsqu'ils/elles travailleront**. 9 sur 20 pensent qu'ils rencontreront des obstacles tels que les horaires non compatibles et le coût du service.

Les **remarques émises à la fin du questionnaire** relèvent un souhait d'horaires mieux adaptés, la problématique du manque de places et les difficultés financières liées au coût du service.

IV. CONCLUSIONS GENERALES DE L'ETUDE

Les trois types d'enquêtes réalisées ont permis de recueillir une série d'informations visant à dresser le profil des milieux d'accueil en Province de Liège ainsi que les besoins et difficultés de travailleurs salariés et de demandeurs d'emploi en formation pour des secteurs à horaires flexibles et comprenant une part importante de femmes. C'est en effet aux femmes qu'incombe le plus souvent la garde des enfants. Il faut cependant souligner l'évolution de cette tendance au fil des années : avec l'application du système de garde alternée, la garde des enfants échoit également de plus en plus aux hommes.

Chiffrer les besoins d'accueil à horaires flexibles de la petite enfance est une opération qui s'avère délicate au vu du délai imparti. Cependant, plusieurs éléments ressortant de l'enquête réalisée auprès des trois publics cibles nous éclairent quant aux types de besoins et difficultés rencontrées, et permettent de nous approcher d'une objectivation des besoins.

L'étude vient appuyer le fait que l'offre en structures d'accueil à horaires flexibles est très faible. Seuls 8 milieux d'accueil sur les 137 ayant répondu à l'enquête ouvrent avant 7h00. Un seul milieu d'accueil est ouvert 24h/24 : il s'agit d'une pouponnière, qui n'est donc pas destinée à l'accueil classique. Quant aux heures de fermeture, 31 milieux d'accueil finissent leur service après 18h00, dont uniquement 2 après 19h00. Pour ce qui est des jours d'ouverture, les milieux d'accueil ouvrant le samedi sont au nombre de 7. Seule une pouponnière est ouverte le dimanche.

L'analyse renforce également le postulat de départ d'une forte demande de parents salariés et demandeurs d'emploi pour des horaires plus flexibles en milieux d'accueil. Ce sont particulièrement les salariés du secteur de la santé et de l'action sociale avec hébergement ainsi que du commerce de détail et exerçant une fonction peu qualifiée à horaires flexibles qui ont été visés. En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, ceux en formation pour des métiers peu qualifiés à horaires flexibles ont été interrogés. 35% des salariés et 18% des demandeurs d'emploi en formation ne mettent pas leurs enfants en milieux d'accueil pour cause de problèmes horaires. Quant à ceux qui utilisent les services d'accueil, 54% des salariés et 32% des demandeurs d'emploi ne sont pas satisfaits par les horaires. Ils doivent d'ailleurs avoir recours à un autre mode de garde en complémentarité.

Les autres besoins exprimés par les publics cibles concernent principalement les places d'accueil supplémentaires et le coût du service.

Quant aux difficultés rencontrées, elles ont notamment trait aux temps partiels et aux horaires variables qui sont difficiles à gérer tant du côté des salariés que du côté des milieux d'accueil. Pour ces derniers, les horaires variables peuvent mener à une surcapacité d'enfants par rapport au nombre de places certains jours et à une sous-capacité d'autres jours. Le fait que les parents ne connaissent pas toujours à l'avance leurs horaires accroît ce risque. Les milieux d'accueil ont donc besoin de moyens supplémentaires et attractifs afin de pratiquer des horaires plus flexibles.

Un autre élément important ressortant des 3 types d'enquête est que les parents privilégient les structures d'accueil à proximité de leur domicile. Il faut donc veiller à développer l'offre d'accueil à proximité du domicile des parents ou à encourager ces derniers à utiliser davantage les structures près de leur travail.

La réalisation d'une cartographie des milieux d'accueil et le recueil de diverses statistiques nous ont également permis d'effectuer une analyse chiffrée et de dégager certains constats d'ordre quantitatif. Les communes de la Province de Liège sont en effet inégales en terme de taux de couverture. Le taux d'activité et le taux d'emploi peuvent expliquer en partie cette situation. Il est cependant important de ne pas précariser davantage les populations de communes avec des indicateurs socioéconomiques faibles. Offrir davantage de services d'accueil d'enfants à ces communes pourraient contribuer à inverser cette tendance, en facilitant l'accès des demandeurs d'emploi à la formation et à l'emploi.

En ce qui concerne les suites à donner au projet, il serait utile d'étoffer l'échantillon des salariés et des demandeurs d'emploi en formation afin de pouvoir chiffrer davantage certains besoins. En effet, le délai demandé n'a permis de toucher qu'une petite part des salariés et demandeurs d'emploi. Réaliser une nouvelle enquête auprès des demandeurs d'emploi n'étant pas en formation permettrait de sonder les personnes qui n'ont éventuellement pas trouvé de solutions de garde pour leurs enfants. D'autres informations pertinentes quant à leurs besoins pourraient ainsi en ressortir et être objectivées.

ANNEXES

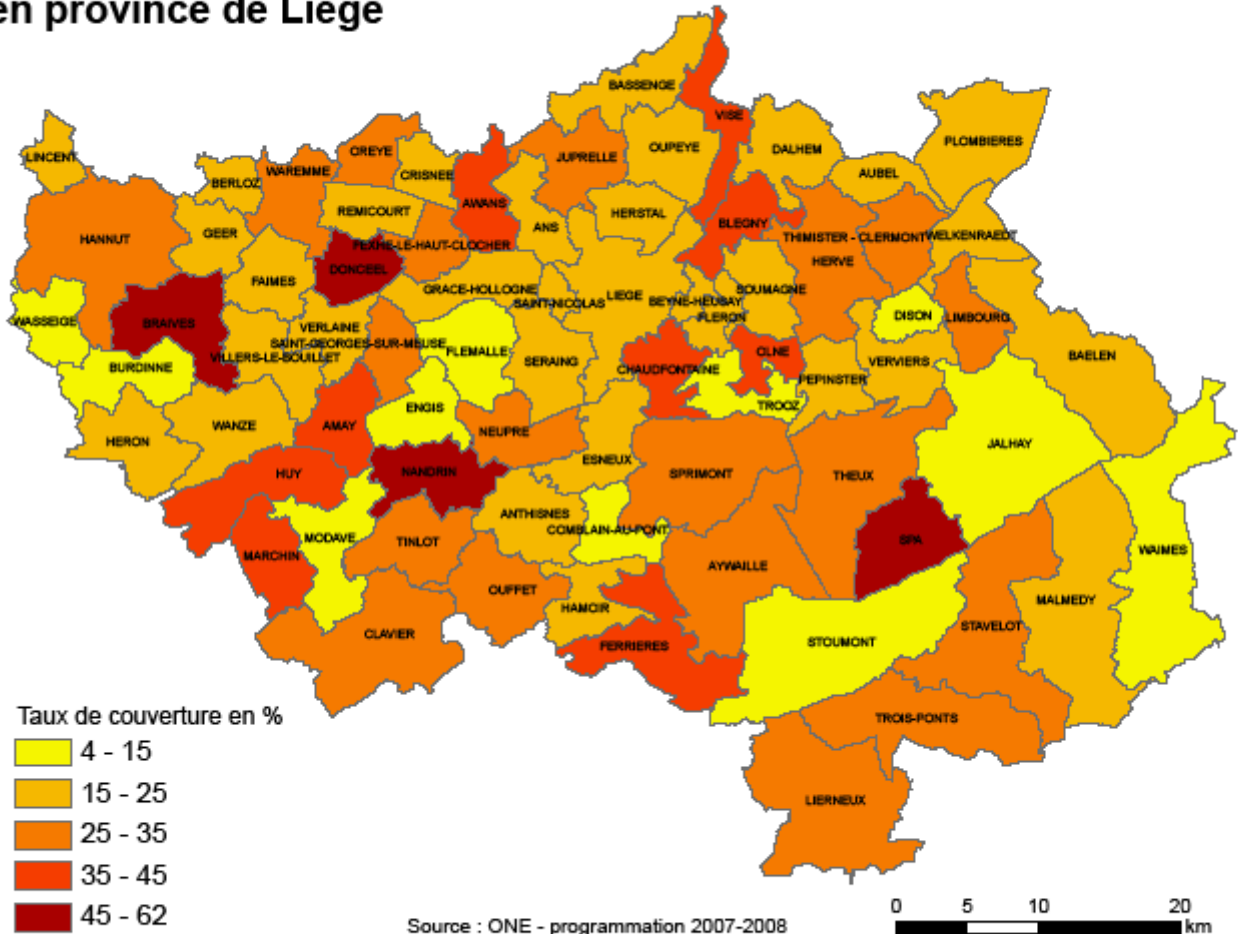
Annexe 1 : Différents indicateurs socioéconomiques répartis par commune de la Province de Liège

Commune	Nb d'enfants 0-2,5 ans au 01/01/07	Taux de couverture - programmation 2007-2008	Instruction féminine 2001 (% de non diplômées de l'ens. Sec. Sup.)	Revenu médian par déclaration - Ex 2006 - en €	Taux de chômage (31/12/2007- population de 18-44 ans)
ARRONDISSEMENT DE HUY					
AMAY	360	40,3%	55,7%	17.273	14,6%
ANTHISNES	113	16,0%	44,5%	19.548	6,9%
BURDINNE	82	8,6%	44,6%	20.356	8,0%
CLAVIER	127	28,5%	46,7%	17.971	9,2%
ENGIS	174	15,0%	58,6%	16.904	15,0%
FERRIERES	125	43,4%	46,2%	18.695	8,8%
HAMOIR	101	19,8%	52,9%	17.271	12,1%
HERON	152	19,1%	45,0%	19.463	10,1%
HUY	582	41,8%	48,0%	15.315	16,3%
MARCHIN	156	36,5%	47,9%	17.798	10,8%
MODAVE	107	4,7%	44,3%	19.613	8,8%
NANDRIN	120	51,7%	35,8%	21.136	8,3%
OUFFET	70	25,9%	46,9%	18.583	9,3%
TINLOT	75	26,8%	38,0%	19.620	7,6%
VERLAINE	97	18,7%	45,0%	20.923	6,9%
VILLERS-LE-BOUILLET	195	24,7%	49,1%	19.135	10,9%
WANZE	382	24,9%	47,7%	19.167	10,1%
ARRONDISSEMENT DE LIEGE					
ANS	692	20,8%	52,9%	17.593	14,4%
AWANS	209	36,9%	46,4%	19.161	10,0%
AYWAILLE	291	28,5%	50,4%	17.105	12,4%
BASSENGE	226	22,6%	51,0%	18.310	10,8%
BEYNE-HEUSAY	334	20,7%	56,6%	17.376	14,5%
BLEGNY	335	37,0%	44,0%	20.373	9,7%
CHAUDFONTAINE	474	36,3%	37,0%	19.975	9,6%
COMBLAIN-AU-PONT	180	13,3%	56,8%	16.339	12,5%
DALHEM	154	18,2%	41,3%	20.566	8,7%
ESNEUX	292	23,3%	40,0%	18.876	11,1%
FLEMALLE	671	11,2%	57,7%	16.907	15,0%
FLERON	438	16,4%	54,5%	17.374	13,3%
GRACE-HOLLOGNE	556	19,4%	59,3%	17.033	15,4%
HERSTAL	1.052	22,0%	59,9%	15.751	16,1%
JUPRELLE	193	30,6%	45,8%	20.522	8,4%
LIEGE	5.289	24,4%	50,4%	15.141	18,4%
NEUPRE	212	33,1%	36,4%	22.601	7,2%
OUPEYE	578	19,4%	52,4%	18.009	13,2%
SAINT-NICOLAS	688	16,0%	62,8%	15.635	16,8%
SERAING	1.728	15,9%	60,4%	15.222	18,5%
SOUMAGNE	434	23,5%	47,8%	18.563	11,1%
SPRIMONT	334	25,2%	42,0%	19.211	8,6%
TROOZ	189	13,8%	49,6%	18.460	12,6%
WISE	426	40,6%	52,5%	17.157	14,1%
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS					
AUBEL	108	23,3%	48,5%	18.152	6,5%
BAELEN	111	23,5%	52,0%	19.592	6,7%
DISON	509	11,4%	60,6%	14.788	17,9%
HERVE	433	33,8%	46,7%	18.541	9,5%
JALHAY	197	11,2%	39,0%	20.023	7,6%
LIERNEUX	96	31,4%	50,0%	16.825	6,5%
LIMBOURG	165	27,4%	55,9%	18.010	11,5%
MALMEDY	324	19,2%	52,6%	17.651	9,5%
OLNE	85	44,7%	34,8%	21.885	7,5%
PEPINSTER	310	24,6%	50,9%	17.803	11,3%
PLOMBIERES	268	18,7%	60,7%	17.511	7,4%
SPA	233	45,2%	49,5%	16.149	13,6%
STAVELOT	188	28,2%	48,5%	17.309	10,5%
STOUMONT	97	8,3%	45,5%	18.325	9,4%
THEUX	329	26,7%	42,8%	19.163	9,2%
THIMISTER - CLERMONT	154	34,4%	41,8%	20.319	7,1%
TROIS-PONTS	74	31,3%	46,9%	17.685	8,8%
VERVIERS	1.754	18,8%	53,3%	15.078	17,5%
WAIMES	187	14,5%	54,5%	17.653	5,5%
WELKENRAEDT	246	24,0%	55,7%	18.367	8,2%
ARRONDISSEMENT DE WAREMME					
BERLOZ	86	22,2%	52,4%	19.903	9,4%
BRAIVES	162	55,1%	48,1%	19.874	8,1%
CRISNEE	92	20,7%	46,5%	21.295	7,1%
DONCEEL	62	61,8%	43,2%	21.621	7,2%
FAIMES	120	21,8%	47,3%	21.057	6,2%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	62	26,0%	46,4%	19.550	9,6%
GEER	98	24,5%	48,1%	19.718	8,1%
HANNUT	415	33,8%	46,9%	19.026	9,7%
LINCENT	95	15,8%	51,8%	19.381	6,4%
OREYE	103	31,1%	48,4%	19.099	8,4%
REMICOURT	121	18,3%	49,8%	20.211	8,1%
SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	160	28,2%	53,3%	17.197	12,2%
WAREMME	368	29,7%	51,7%	18.549	10,0%
WASSEIGE	98	8,2%	47,5%	18.334	7,8%
PROVINCE DE LIEGE (GERM. EXC.)	26.879	24,2%	51,3%	17.117	13,8%

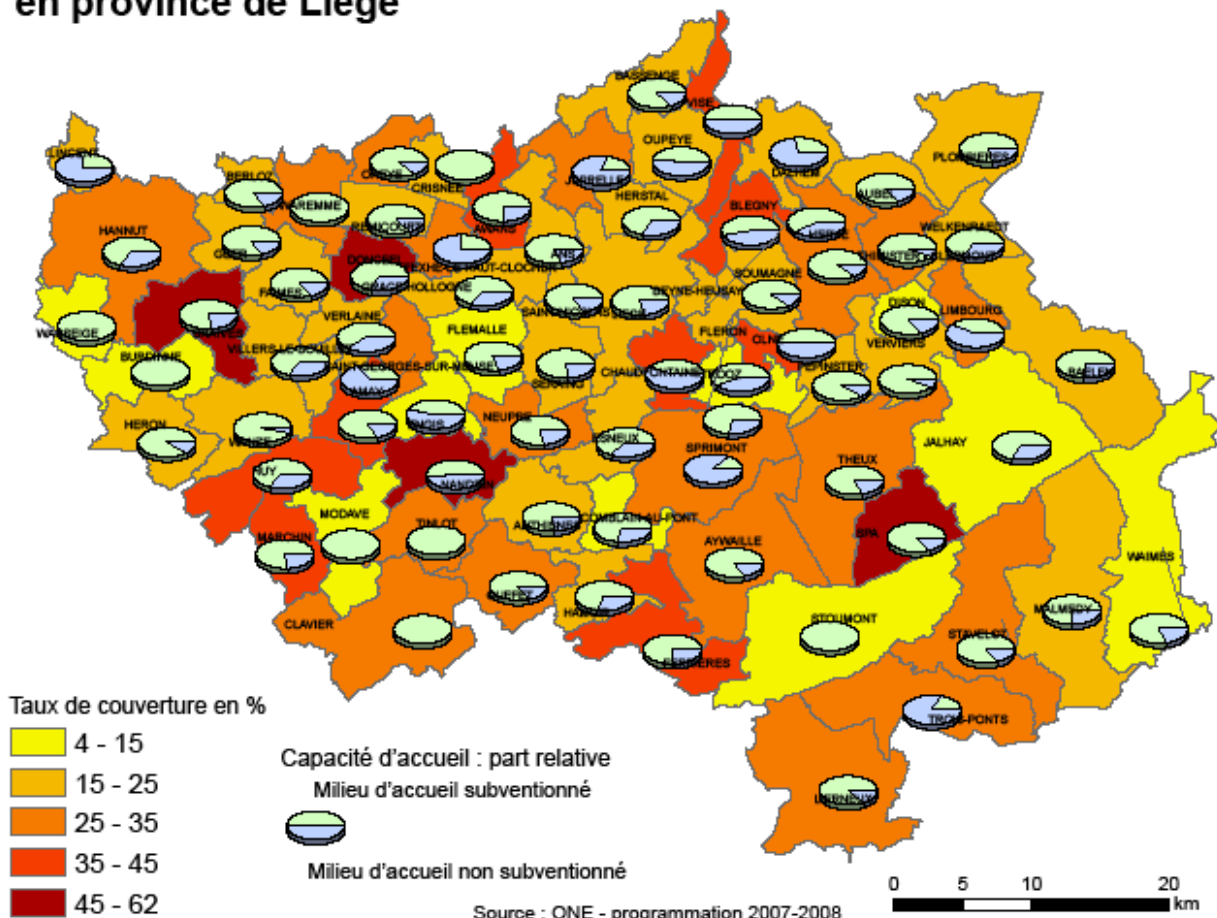
Source : ONE

Annexe 2 : Cartographie des milieux d'accueil

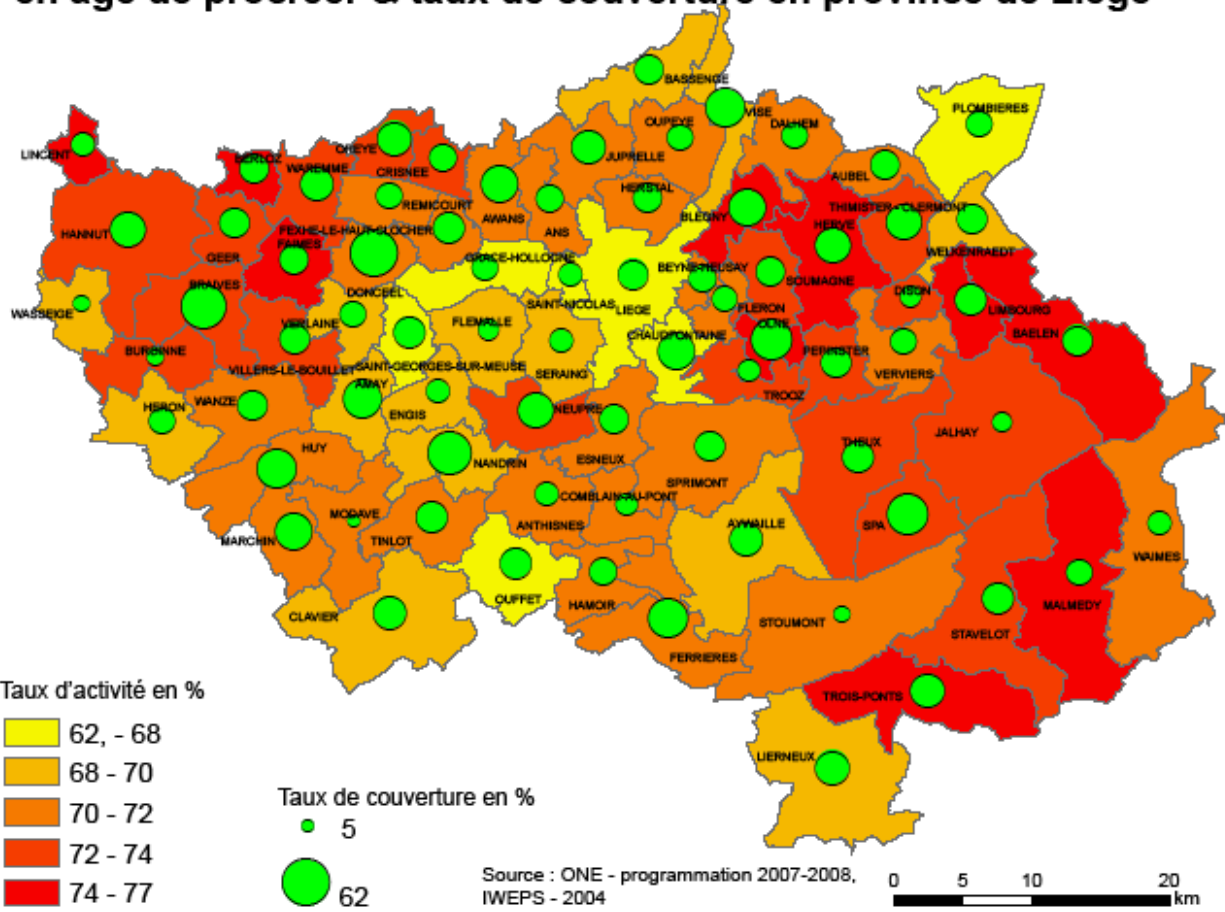
CSEF - Accueil de la petite enfance : taux de couverture en province de Liège



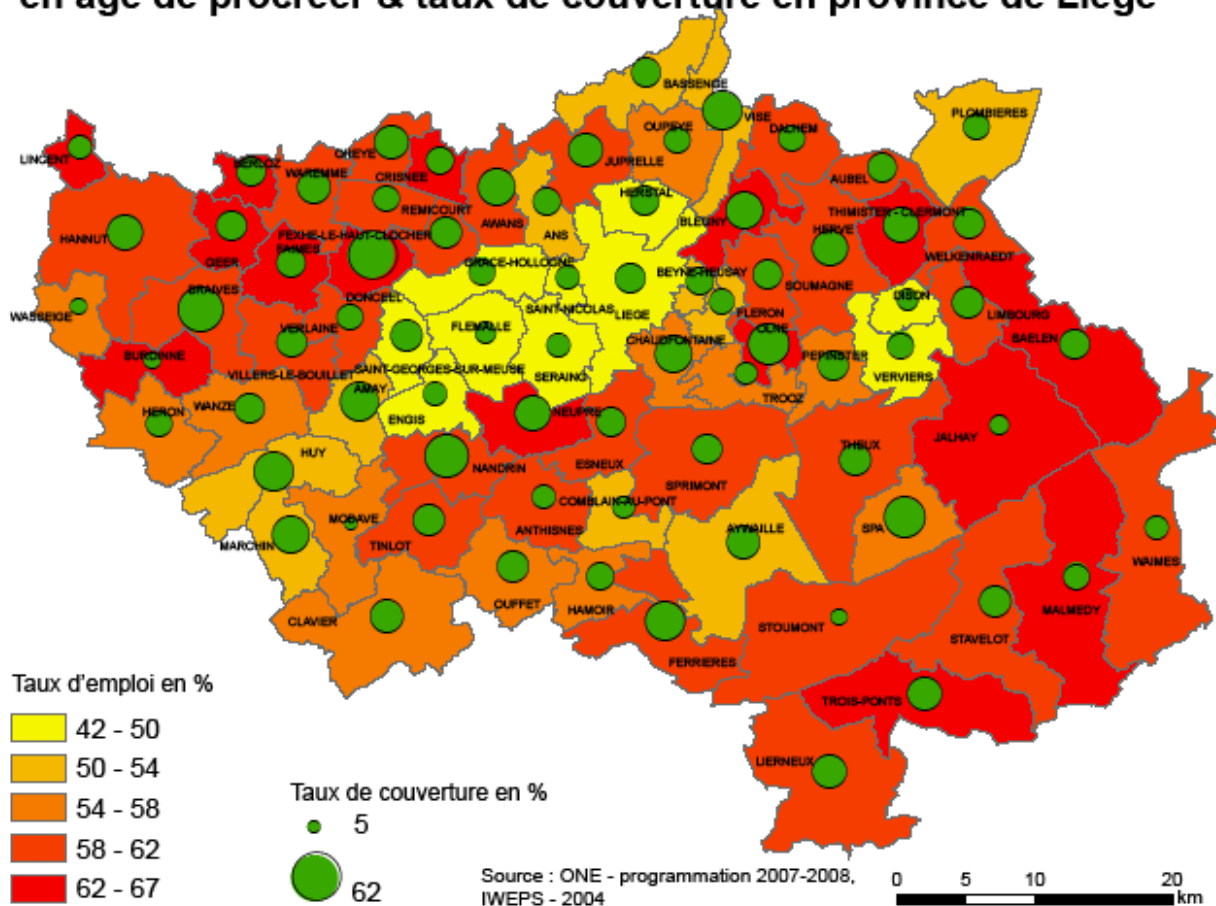
CSEF - Accueil de la petite enfance : taux de couverture & capacité en province de Liège



CSEF - Accueil de la petite enfance : taux d'activité des femmes en âge de procréer & taux de couverture en province de Liège



CSEF - Accueil de la petite enfance : taux d'emploi des femmes en âge de procréer & taux de couverture en province de Liège



Annexe 3 : Questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête

Trois questionnaires distincts ont été envoyés et ce en fonction du public cible concerné : les milieux d'accueil, les salariés ou les demandeurs d'emploi en formation.

Ces trois questionnaires ont été envoyés avec une lettre d'accompagnement mentionnant les objectifs de l'enquête.

Annexe 3.1. Questionnaire auprès des milieux d'accueil

*Merci de bien vouloir remplir **un questionnaire par structure d'accueil** et de nous le renvoyer au moyen de l'enveloppe ci-jointe avant le vendredi 27 juin.*

L'objectif de cette enquête est de disposer d'une vision plus claire des possibilités et des besoins d'accueil de la petite enfance.

A) Identification du milieu d'accueil

- 1) a) Dénomination :
b) Statut juridique :
 - pouvoir public
 - asbl
 - autre : (précisez)
- 2) Adresse (rue et numéro) :
- 3) Code postal :
- 4) Localité :
- 5) Téléphone :
- 6) Fax :
- 7) E-mail :
- 8) Site Internet :

B) Identification de la personne répondant au questionnaire

- 9) Nom et prénom :
- 10) Fonction ou rôle dans le milieu d'accueil :
- 11) Typologie principale du milieu d'accueil :
 - Crèche communale
 - Crèche (associative)
 - Crèche parentale
 - Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

- Accueillante conventionnée
- Accueillante autonome
- Maison d'enfants
- Prégardiennat
- Autre : (précisez)

C) Accueil et estimation des demandes non satisfaites UNIQUEMENT pour les enfants de 0 à 3 ans

12) De combien de places agréées (0 à 3 ans) disposez-vous pour votre structure d'accueil principale ? :

13) Combien d'enfants sont accueillis quotidiennement (en moyenne):

- a) à temps plein :
- b) à temps partiel :
- c) en horaires variables :
- d) Observez-vous des particularités certains jours ?
 - oui
 - non
- e) Si oui, lesquelles ?

14) Existe-t-il une liste d'attente au 1^{er} janvier 2008?

- Oui
- Non

a) Si oui, combien d'enfants concerne-t-elle ?

- de 1 à 5 enfants
- de 6 à 10 enfants
- de 11 à 15 enfants
- plus de 15 enfants

b) Quel est le taux d'occupation ?

- 2^{ème} trimestre 2007 :
- 3^{ème} trimestre 2007 :
- 4^{ème} trimestre 2007 :
- 1^{er} trimestre 2008 :

15) Parmi les enfants accueillis,

a) quel est le nombre d'enfants provenant de la même commune que le milieu d'accueil ?

- de 0 à 4 enfants
- de 5 à 9 enfants
- de 10 à 14 enfants
- 15 enfants et plus

b) quel est le nombre d'enfants ne résidant pas dans la commune du milieu d'accueil ?

- de 0 à 4 enfants
- de 5 à 9 enfants
- de 10 à 14 enfants
- 15 enfants et plus

16) Quels sont vos horaires d'accueil pour votre structure d'accueil principale ?

17) Quels sont les jours d'ouverture de votre établissement ?

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi

18) Votre établissement ferme-t-il durant une période particulière (par exemple : fermeture annuelle pendant les vacances) ?

- Oui
- Non

a) Si oui, à quelle(s) période(s) ?

D) Possibilités éventuelles d'horaires plus flexibles ou d'espace supplémentaire

19) Si vous disposiez de fonds nécessaires (sous forme de points APE supplémentaires pour engager du personnel), envisageriez-vous ?

- d'élargir les plages horaires d'accueil
- d'augmenter le nombre de places disponibles
- autre : (précisez)

20) Avez-vous déjà entrepris de telles démarches pour l'un de ces projets ?

- d'élargir les plages horaires d'accueil
- d'augmenter le nombre de places disponibles
- autre : (précisez)

a) Si oui, avez-vous déjà les fonds nécessaires pour sa réalisation ?

- oui
 non

b) De quel(s) types de fonds disposez-vous, pour cela ?

- points APE :
 autre : (précisez)

E) Personnel du milieu d'accueil

21) Quel est le personnel travaillant en tant que :

	Équivalent temps plein	Nombre de personnes
Exemple : animateur	2	4
personnel d'éducation/ puéricultrice		
personnel de maison et de cuisine		
personnel administratif		
personnel « médical »		
autre type de personnel (précisez la fonction)		

22) Avez-vous d'autres remarques ou suggestions:

Merci de votre collaboration !

Annexe 3.2. Questionnaire auprès des salariés à horaires flexibles

Nous tenons à vous préciser que ce questionnaire est anonyme. Merci de compléter ce questionnaire.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir des informations sur les besoins et difficultés des travailleurs salariés à horaires flexibles en terme d'accueil des enfants en bas âge. Les résultats permettront d'adapter davantage l'accueil de la petite enfance aux besoins des travailleurs salariés à horaires flexibles.

A) Identification de l'entreprise

- 1) a) Dénomination de l'entreprise :
- b) Secteur d'activités (suivant le code NACE) :

B) Identification de la personne répondant au questionnaire

- 2) Quelle fonction occupez-vous ?
- 3) Quel est votre régime de travail principal ?
 - Temps plein
 - Temps partiel : (précisez)
- 4) Quels sont vos tranches horaires de travail les plus fréquentes ?
- 5) Comment vous rendez-vous le plus souvent au travail ?
 - à pied
 - en transport en commun
 - en voiture
 - autre : (précisez)
- 6) Vous êtes
 - Une femme
 - Un homme
- 7) Quel âge avez-vous ?
- 8) Quel est votre diplôme le plus élevé ?
 - Certificat d'études primaires
 - Enseignement secondaire inférieur
 - Enseignement secondaire supérieur général
 - Enseignement secondaire supérieur technique /professionnel

- Supérieur non universitaire
- Universitaire
- Aucun diplôme
- Autre : (précisez le type de diplôme)

9) Avez-vous un (des) enfant(s) âgé(s) de 0 à 3 ans ?

- Oui, combien ?
 - 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5 et plus

→ Passez à la question 10

- Non → Passez à la question 22.

10) Quelle est votre situation familiale actuelle ?

- En couple
- Seule avec enfants en garde alternée
- Seule avec enfants sans garde alternée

C) Besoins et difficultés rencontrées en terme d'accueil des enfants en bas âge

11) Placez-vous actuellement votre enfant dans un milieu d'accueil ?

- Oui → passez à la question 12.
- Non

a) qui s'en occupe le plus souvent ?

- Famille
- Amis
- Autre : (précisez)

b) pour quelles raisons ?

- Manque de places
- Coût du service
- Problème d'horaire : précisez les horaires qui vous conviendraient :
- Autre : (précisez)

→ Passez à la question 22

12) Quel est le type du milieu d'accueil ?

- Crèche communale
- Crèche associative
- Crèche parentale
- Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)
- Accueillante conventionnée
- Accueillante autonome

- Maison d'enfants
- Prégardiennat
- Autre : (précisez)

13) Où se trouve le milieu d'accueil ?

- À proximité du lieu de travail
- À proximité du domicile
- Autre : (précisez)

14) Le milieu d'accueil était-il votre premier choix ?

- Oui
- Non

Si non, quelle solution auriez-vous préféré ? (précisez)

15) Quel a été le délai d'attentes entre votre demande et l'admission de votre enfant dans un milieu d'accueil ?

16) Quelles sont les heures d'ouverture ?

17) Vous conviennent-elles ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? (précisez ce qui vous conviendrait)

18) Combien de jours par semaine le milieu d'accueil est-il ouvert ?

- 1 jour
- 2 jours
- 3 jours
- 4 jours
- 5 jours
- 6 jours

19) Combien de jours par semaine votre enfant fréquente-t-il le milieu d'accueil ?

- 1 jour
- 2 jours
- 3 jours
- 4 jours
- 5 jours
- 6 jours

20) Vos besoins en matière de garde d'enfant sont-ils satisfaits par le milieu d'accueil ?

- Oui
- Non

a) Si oui, pourquoi ? (précisez)

b) Si non, pourquoi ? (précisez la raison principale)

- horaires trop peu flexibles
- coût trop élevé
- difficulté de déplacement milieu d'accueil - lieu de travail - domicile
- autre : (précisez)

21) Utilisez-vous d'autres types de garde que le milieu d'accueil?

- Oui
- Non

a) Si oui, lesquels ?

- famille
- amis
- autre : (précisez)

b) Si oui, pourquoi ? (précisez la raison principale)

- coût du service
- horaires non compatibles
- autre : (précisez)

22) Avez-vous d'autres remarques ou suggestions:

Un grand merci pour votre collaboration !

Annexe 3.3. Questionnaire auprès de demandeurs d'emploi en formation pour des métiers à horaires flexibles

Nous tenons à vous préciser que ce questionnaire est anonyme. Merci de compléter ce questionnaire.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir des informations sur les besoins et difficultés des demandeurs d'emploi en formation en terme d'accueil des enfants en bas âge. Les résultats permettront d'adapter davantage l'accueil de la petite enfance à horaires flexibles aux besoins des demandeurs d'emploi en formation.

A) Identification de l'opérateur de formation

1) Dénomination de l'opérateur de formation :

B) Identification de la personne répondant au questionnaire

2) Quel est le métier visé par votre formation ?

3) Quel est le nombre d'heures de formation par semaine ?

4) Quels sont vos tranches horaires de formation les plus fréquents ?

5) Comment vous rendez-vous le plus souvent à votre formation ?

- à pied
- en transport en commun
- en voiture
- autre : (précisez)

6) Vous êtes

- Une femme
- Un homme

7) Quel âge avez-vous ?

8) Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- Certificat d'études primaires
- Enseignement secondaire inférieur
- Enseignement secondaire supérieur général
- Enseignement secondaire supérieur technique /professionnel
- Supérieur non universitaire
- Universitaire
- Aucun diplôme

Autre : (précisez le type de diplôme)

9) Avez-vous un (des) enfant(s) âgé(s) de 0 à 3 ans ?

Oui, combien ?

1

4

2

5 et plus

3

→ Passez à la question 10

Non → Passez à la question 24.

10) Quelle est votre situation familiale ?

En couple

Seule avec enfants en garde alternée

Seule avec enfants sans garde alternée

C) Besoins et difficultés rencontrées en termes d'accueil des enfants en bas âge

11) Placez-vous actuellement votre enfant dans un milieu d'accueil ?

Oui → passez à la question 12.

Non

a) qui s'en occupe ?

Famille

Amis

Autre : (précisez)

b) pour quelles raisons ?

Manque de places

Coût du service

Problème d'horaire : précisez les horaires qui vous

conviendraient :

Autre : (précisez)

→ Passez à la question 24

12) Quel est le type du milieu d'accueil ?

Crèche communale

Crèche associative

Crèche parentale

Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

Accueillante conventionnée

Accueillante autonome

Maison d'enfants

Prégardiennat

Autre : (précisez)

13) Où se trouve le milieu d'accueil ?

- À proximité du lieu de formation
- À proximité du domicile
- Autre : (précisez)

14) Le milieu d'accueil était-il votre premier choix ?

- Oui
- Non

Si non, quelle solution auriez-vous préféré ?

15) Quel a été le délai d'attentes entre votre demande et l'admission de votre enfant dans un milieu d'accueil ?

16) Quelles sont les heures d'ouverture ?

17) Vous conviennent-elles ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ? (précisez ce qui vous conviendrait)

18) Combien de jours par semaine le milieu d'accueil est-il ouvert ?

- 1 jour
- 2 jours
- 3 jours
- 4 jours
- 5 jours
- 6 jours

19) Combien de jours par semaine votre enfant fréquente-t-il le milieu d'accueil ?

- 1 jour
- 2 jours
- 3 jours
- 4 jours
- 5 jours
- 6 jours

20) Vos besoins en matière de garde d'enfant sont-ils satisfaits par le milieu d'accueil ?

- Oui
- Non

a) Si oui, pourquoi ? (précisez)

b) Si non, pourquoi ?

horaires trop peu flexibles

coût trop élevé

difficulté de déplacement milieu d'accueil- lieu de travail- domicile

autre : (précisez)

21) Utilisez-vous d'autres types de garde que le milieu d'accueil?

Oui

Non

a) Si oui, lesquels ?

famille

amis

autre : (précisez)

b) Si oui, pourquoi ?

coût du service

horaires non compatibles

autre : (précisez)

22) Avez-vous déjà envisagé la garde de votre enfant lorsque vous travaillerez ?

Oui

Non → Passez à la question 24

23) Si oui, pensez-vous avoir des difficultés à faire garder votre enfant lorsque vous travaillerez ?

Oui

Non

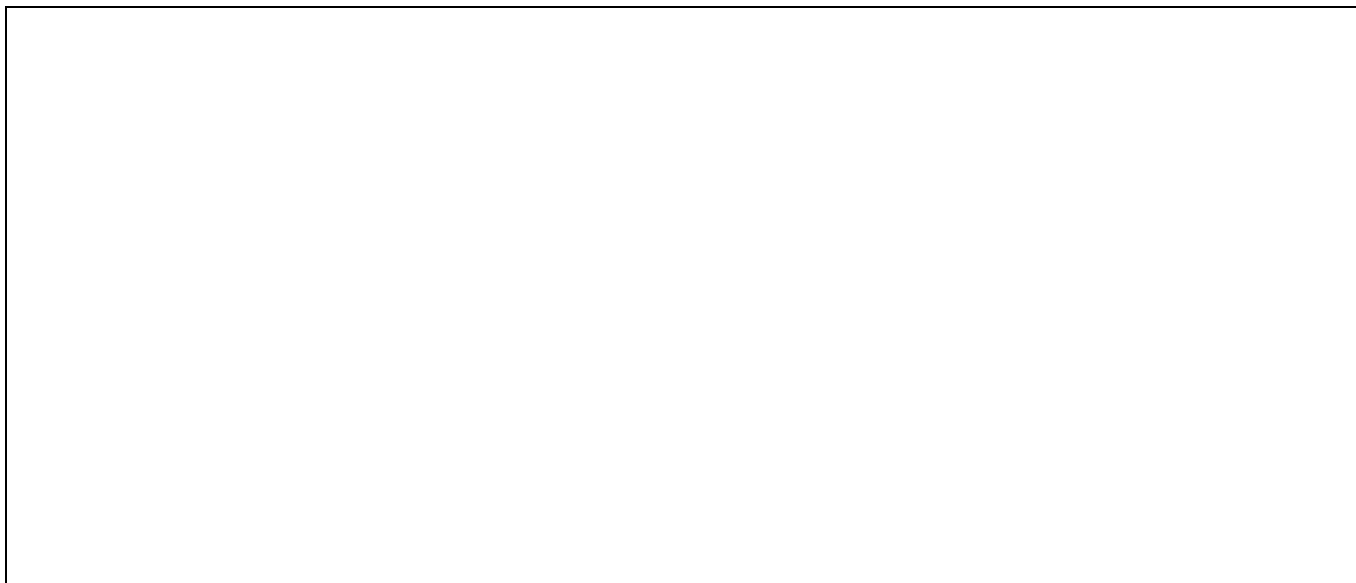
a) Si oui, lesquelles ?

coût du service

horaires non compatibles

autre : (précisez)

24) Avez-vous d'autres remarques ou suggestions :



Merci de votre collaboration !